

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 266

MONTRÉAL, LE MERCREDI 15 NOVEMBRE 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

Quelques idées fixes canadiennes

Les fédéralistes ont promis aux Québécois des changements à la suite d'un NON au référendum. Le premier ministre Jean Chrétien a formé un comité sur l'unité nationale pour voir comment répondre à ces promesses sur la reconnaissance du Québec comme société distincte, un droit de veto pour le Québec et une certaine décentralisation. Ses travaux se prolongeront durant plusieurs semaines.

Entre-temps, il n'est pas sans intérêt de revenir un peu en arrière et de se remémorer la période héroïque qui s'est déroulée entre l'échec de l'Accord du lac Meech en 1990 et le rejet de l'Accord de Charlottetown en 1992. Durant cette période, tout ce qui bouge au pays a été mis à contribution pour réfléchir à une réforme du Canada susceptible de satisfaire à la fois le Québec et les intérêts du reste du pays. Ce n'est pas la première fois que des comités se penchent sur le cas, ou sur le mal canadien.

Durant ces deux années, quatre rapports ont été publiés sur le sujet: 1- le rapport du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada (Commission Spicer) en juin 1991; 2- les propositions fédérales de renouveau de la fédération, *Bâtir ensemble l'avenir du Canada*, en septembre 1991; 3- le rapport *Un Canada renouvelé* du comité mixte des Communes et du Sénat (Beaudoin-Dobbie) en février 1992; 4- et le rapport d'étape des réunions multilatérales sur la Constitution, ou l'entente du 7 juillet 1992.



Michel Venne

Leur relecture permet de constater les limites d'une réforme du fédéralisme canadien. On y lit quelques idées fixes, provenant en grande partie de la très puissante bureaucratie fédérale, incontournable et persistante, qui a sa vision bien à elle du régime fédéral.

Certes, ces rapports abordent plusieurs aspects, notamment la réforme du Sénat ou les gouvernements autochtones autonomes. En nous limitant aux seuls sujets évoqués durant la campagne référendaire, il est possible de tirer quatre conclusions importantes:

- tout nouveau partage des compétences, ou toute forme de décentralisation, devra par ailleurs confirmer le rôle prédominant d'Ottawa dans la gestion de l'union économique canadienne. La création récente par M. Chrétien d'un comité ministériel sur l'union économique, formé de ministres influents, en parallèle à celui sur l'unité nationale, est sans doute un relent de cette obsession. Cette prédominance fédérale dans la définition de la politique économique est dictée notamment par l'ouverture des marchés commerciaux et la concurrence internationale. Elle suppose le maintien d'Ottawa, de façon détournée ou de façon directe, dans la plupart des champs de compétence, incluant l'enseignement supérieur, la formation de la main-d'œuvre ou encore les télécommunications;
- en conséquence, la dévolution de pouvoirs aux provinces ne pourra qu'être partielle. On reparle ces jours-ci, par exemple, de céder pleine compétence aux provinces sur les domaines dits des «six sœurs», soit les forêts, les mines, le tourisme, le logement, les loisirs et les affaires municipales, comme on le proposait dans les documents cités plus haut. Dans ces rapports, Ottawa maintenait sa présence dans chacun de ces secteurs par le moyen de ses pouvoirs en recherche-développement ou sur les relations internationales;
- si des pouvoirs sont offerts aux provinces, ils seront sujets à des normes nationales ou devront répondre à des objectifs nationaux. L'Accord de Charlottetown prévoyait un mécanisme de retrait d'Ottawa de certains secteurs ou la possibilité pour une province de refuser l'application d'un programme fédéral, mais à condition que cette province mette elle-même sur pied un programme équivalent qui réponde aux objectifs nationaux. De ces différents rapports ressort une conception du fédéralisme qui est hiérarchique, dans lequel Ottawa détermine, en consultation ou non avec les provinces, des normes et des objectifs, laissant une plus grande marge de manœuvre aux provinces pour livrer les services. Ottawa estime de son devoir, avec ces normes, de garantir aux Canadiens, où qu'ils vivent, l'égalité d'accès aux droits que leur confère leur citoyenneté;
- si jamais le Québec est reconnu comme société distincte, ce sera parce que cela ne lui confèrera aucun pouvoir spécial. L'Accord de Charlottetown faisait de la société distincte, par exemple, une règle d'interprétation de la Constitution qui était atténuée par sept autres caractéristiques canadiennes dont le principe de l'égalité des provinces, regroupées dans une clause Canada. Jamais le Québec ne se ferait accorder un statut particulier.

Les attentes des Québécois face à des propositions provenant du reste du Canada doivent donc être ainsi balisées. Il faut considérer en outre deux obstacles, inhérents au Québec, qui risquent de vouer à l'échec toute initiative fédérale. D'une part, le gouvernement actuel ne négociera rien sauf sur la base d'une relation d'égal à égal. D'autre part, après six ans de maréage constitutionnel, les fédéralistes québécois n'ont plus de position commune à présenter sur laquelle le reste du Canada pourrait chercher à s'aligner.

Les attentes des Québécois face à des propositions provenant du reste du Canada doivent donc être ainsi balisées. Il faut considérer en outre deux obstacles, inhérents au Québec, qui risquent de vouer à l'échec toute initiative fédérale. D'une part, le gouvernement actuel ne négociera rien sauf sur la base d'une relation d'égal à égal. D'autre part, après six ans de maréage constitutionnel, les fédéralistes québécois n'ont plus de position commune à présenter sur laquelle le reste du Canada pourrait chercher à s'aligner.

Les attentes des Québécois face à des propositions provenant du reste du Canada doivent donc être ainsi balisées. Il faut considérer en outre deux obstacles, inhérents au Québec, qui risquent de vouer à l'échec toute initiative fédérale. D'une part, le gouvernement actuel ne négociera rien sauf sur la base d'une relation d'égal à égal. D'autre part, après six ans de maréage constitutionnel, les fédéralistes québécois n'ont plus de position commune à présenter sur laquelle le reste du Canada pourrait chercher à s'aligner.

INDEX	MÉTÉO
AgendaB6	Montréal
Avis publicsB5	Pluie verglaçante se changeant en pluie. Max: 6
ClasséesB6	
CultureB8	Québec
ÉconomieB1	Pluie verglaçante se changeant en pluie. Max: 4
ÉditorialA6	Détails en A 4
Le mondeA5	
Mots croisésB6	
Les sportsB5	

CULTURE

Le grand prix du livre de Montréal va à Fernand Dumont
PAGE B 8



MONTRÉAL

Révolte chez les professeurs de l'U de M
PAGE A 3

POLITIQUE

La candidature de Venne choque des bloquistes
PAGE A 4



Le départ des médecins obligerait l'hôpital Saint-Michel à fermer avant l'heure

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

À moins d'une solution de dernière minute, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal pourrait annoncer d'ici quelques jours la fermeture prématurée de l'hôpital Saint-Michel, compte tenu de la difficulté de maintenir un certain niveau de services à l'urgence.

Il se pourrait en effet que la séquence des fermetures d'hôpitaux prévues par la Régie régionale de la santé soit

bousculée par l'impasse qui sévit dans certains établissements, notamment l'hôpital Saint-Michel.

Une réunion doit avoir lieu ce matin entre la direction de cet hôpital et la Régie régionale de la santé pour tenter de pallier le manque criant d'effectifs médicaux à l'urgence. L'établissement peinerait aussi à retenir ses anesthésistes, indispensables pour assurer le bon fonctionnement de l'urgence et des blocs opératoires. La grogne a atteint son comble au sein de l'équipe médicale, où la rumeur faisait état hier d'une fermeture désormais inévitable au cours des prochains jours.

Des sources bien informées ont confirmé hier qu'il ne restait plus grand espoir de résoudre le conflit qui oppose les médecins à la direction de l'hôpital pour assurer une présence médicale continue à l'urgence. Retenu à la Régie régionale, le directeur général de l'hôpital Saint-Michel n'a pu être joint hier pour commenter cette situation.

À défaut de pouvoir combler son horaire à l'urgence, l'hôpital pourrait être forcé de fermer ce service. LE

VOIR PAGE A 8: HÔPITAL

Savoir parler, savoir écouter



PHOTO JACQUES NADEAU

ARRIVÉE du Pérou il y a trois ans avec sa fille Mery, Gladys Escobedo Rabanal a suivi des cours de français durant un an et quatre mois au centre «exclusif» de francisation de jour Yves-Thériault. Elle avait auparavant étudié durant sept mois au Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI-Nord). L'apprentissage du français est difficile, reconnaît-elle, en admettant avoir été tentée au début de tout laisser tomber. Nos informations en page A 3.

L'Algérie retient son souffle

Le Groupe islamique armé a menacé de mort tous les citoyens qui se rendraient aux urnes

L'opposition algérienne a dénoncé hier à Bonn des pressions du pouvoir pour contraindre la population à participer à l'élection présidentielle de demain en Algérie et a réitéré ses appels au boycottage. «Le déploiement de l'armée dans les quartiers populaires, ses intrusions dans les villages montrent la détermination totalitaire du pouvoir d'extorquer la participation de la population à cette farce», ont affirmé les partis signataires du *Contrat national* dans une déclaration lue à Bonn par Hocine Aït-Ahmed, chef du Front des forces socialistes (FFS). La police allemande a empêché le président de l'instance exécutive à l'étranger du FIS, Rabah Kébir, de s'exprimer au cours de cette conférence de presse.

LE DEVOIR AVEC AFP ET REUTERS

Alger — Pour prendre le pouls de la campagne électorale algérienne, à la veille de l'élection présidentielle de demain, une virée des grands quartiers populaires d'Alger peut être éclairante. Ici, pas de traces des banderoles électorales omniprésentes au centre de la ville. Les Glacières, les Eucalyptus, Makaria, Baraki: l'incertitude entoure le vote de ces quartiers, acquis au FIS en 1991 et qui ont fourni au terrorisme islamique, depuis 1992, le gros de ses troupes.

Le FIS, interdit et officiellement dissout, a appelé au boycottage de la «mascarade électorale» de demain, qui met en lice quatre candidats à la présidence, dont le chef d'État actuel Liamine Zéroual et le candidat «islamiste à vi-

sage humain» Mahfoud Nahnah. De son côté, le GIA (Groupe islamique armé) a menacé de mort tous ceux qui se rendraient aux urnes.

Un peu partout dans la ville, policiers et militaires ont installé leurs bivouacs dans les écoles d'Alger transformées en centres de vote. La présence militaro-policière est particulièrement notable dans les quartiers «chauds» où les groupes islamistes recrutent.

Une campagne discrète

Kalachnikov à la main, un policier en treillis bleu monte la garde devant un café. À l'intérieur, ses collègues prennent leur petit déjeuner. Par petits groupes, d'autres rejoignent les trois écoles primaires voisines, où s'affairent

VOIR PAGE A 8: URNES

Achalandage record à l'aide sociale

Québec doit couper 86 millions

«C'est comme un jeu de quilles: ça tombe à Ottawa, puis ça tombe ici»

KONRAD YAKUBUSKI
LE DEVOIR

Avant même que le gouvernement fédéral ne fasse connaître les resserrements majeurs qu'il entend apporter dès cet automne au régime de l'assurance-chômage, Québec se retrouve acculé au mur et obligé d'effectuer les coupes dans l'aide sociale afin de boucler son budget pour l'année fiscale en cours.

La ministre de la Sécurité du revenu, Jeanne Blackburn, doit en effet présenter aujourd'hui au conseil des ministres des propositions visant à récupérer quelque 86 millions en dépassements budgétaires encourus pendant les sept premiers mois de 1995-96 en raison d'un achalandage record à l'aide sociale.

Au cabinet de la ministre, on a ainsi confirmé les rumeurs qui circulaient tous azimuts depuis le remaniement ministériel effectué par le premier ministre Jacques Parizeau dans la foulée référendaire. En nommant Jacques Léonard au Conseil du trésor, M. Parizeau avait fait savoir que le mandat de ce dernier serait, dans un contexte budgétaire «très, très tendu», de faire respecter à tous les ministères les crédits qui leur ont été accordés en début d'année. Or, une clientèle plus importante que prévue à l'aide sociale — la moyenne annuelle atteindra 483 000 ménages au lieu des prévisions de 470 000 — a nécessité des dépenses sup-



Jeanne Blackburn

VOIR PAGE A 8: AIDE

Le Téléjournal se fait secouer

Quatre jours sur cinq, les téléspectateurs ont préféré Stéphane Bureau à Bernard Derome

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Ça bouge dans le monde des actualités télévisées. Pour la première fois en 25 ans, Bernard Derome a de la concurrence sérieuse à la suite de la décision de TVA de déplacer son bulletin de soirée de 23h à 22h. Il est beaucoup trop tôt pour parler de vainqueur et de perdant, mais la semaine dernière, les téléspectateurs ont préféré TVA quatre jours sur cinq.

Les cinq premiers jours donnent une avance à TVA, avec une moyenne de 576 000 téléspectateurs, contre 499 000 pour la SRC. Inutile de dire que la direction du réseau privé est très heureuse de ces données. Surtout que son bulletin de 23h n'avait attiré, au cours des dix dernières semaines, que 370 000 téléspectateurs, contre 698 000 pour *Le Téléjournal* de la SRC. Ces chiffres sont fournis par la maison Nielsen.

La SRC fera-t-elle des ajustements pour mieux concurrencer Stéphane Bureau et TVA? Officiellement, non. Cependant, déjà, Radio-Canada a pris des dispositions pour que son bulletin débute à 22h pile et non plus à 22 heures 30 secondes, question de diffuser une petite publicité de Bell Canada. Car au pays de la concurrence, le téléspectateur en appétit est impitoyable. Il n'attend pas. Et, qui sait, si ce dernier va faire un petit tour chez Stéphane Bureau, peut-être y prendra-t-il goût...

Dans la salle de nouvelles de Radio-Canada, la concurrence a été accueillie avec un émoi certain que le directeur des nouvelles, Philippe Lapointe, s'est empressé de

VOIR PAGE A 8: INFORMATIONS

• LES ACTUALITÉS •

Santé

Rochon lance une vaste consultation sur le tabagisme

Le ministre veut obtenir un consensus social avant de légiférer

KATIA GAGNON
PRESSE CANADIENNE

Québec — Malgré le fait que les ravages causés par le tabac soient bien connus depuis longtemps, le ministre de la Santé Jean Rochon lance une vaste consultation populaire qui mènera au resserrement de la législation sur le tabac au Québec en 1996.

Le ministre Rochon est d'accord: la population connaît les dangers du tabac et aimerait qu'on adopte la ligne dure à l'endroit des fumeurs.

Mais il refuse tout de même d'aller immédiatement de l'avant avec un projet de loi, soutenant que cette consultation constituera, en soi, une

œuvre d'éducation. «C'est beau de passer des lois, mais il faut être capables de les appliquer. Pour ça, il faut que le consensus social soit là, dit-il. Un changement de norme sociale, ça se fait avec plusieurs moyens, dont le temps. Je suis profondément convaincu que cette opération de consultation est en soi un élément du programme.»

En imposant ces nouveaux mois de délai, M. Rochon se défend bien de céder aux pressions du puissant lobby du tabac. «Ce n'est pas une approche timide, c'est une approche stratégique, dit-il. On a besoin d'une stratégie parce qu'on sait que l'industrie va réagir à toute modification de la loi.»

À pareille date l'an dernier, le ministre de la Santé disait pourtant avoir l'intention de présenter à l'Assemblée nationale un projet de loi visant à interdire la vente de tabac aux mineurs. Après des lendemains référendaires difficiles, le gouvernement veut visiblement éviter de diviser la population.

Car quels que soient les résultats de la consultation, la loi sur le tabac sera bientôt considérablement plus sévère, assure le ministre. «De toute façon, on va renforcer notre législation là-dessus pour aller le plus loin possible», déclare M. Rochon, qui se dit convaincu qu'à la suite de la consultation, le processus législatif sera beaucoup plus rapide.

Divers aspects seront examinés



Jean Rochon

PHOTO ARCHIVES

lors de cette consultation:

- l'interdiction de fumer dans tous les lieux publics;
- la protection des non-fumeurs sur les lieux de travail;
- la vente de tabac aux mineurs;
- la vente de produits du tabac dans les pharmacies.

La hausse du prix de la cartouche de cigarettes est également au programme gouvernemental mais demeure une solution de dernier recours, indique M. Rochon, et cela, même si de nombreux sondages ont montré que le coût des cigarettes était un facteur déterminant pour que les jeunes continuent ou non à fumer. «C'est sûr que si on donne les cigarettes ou si elles sont vendues par à

peu près rien, tous les autres moyens qu'on pourra prendre vont être très difficiles d'application, lance le ministre. Mais le prix va être efficace en autant qu'il est relié à un programme de prévention et une législation.»

À l'heure actuelle, 38 % des Québécois fument: c'est le pourcentage le plus élevé de toutes les provinces canadiennes avec l'Île-du-Prince-Édouard. Plusieurs autres provinces canadiennes ont adopté des lois qui restreignent sévèrement la vente de tabac. La situation est dramatique chez les Québécois de 15 à 19 ans: 35 % d'entre eux fument. La moyenne canadienne est de 27 %. Le tabac tue près de 10 000 personnes par année, dont une centaine de non-fumeurs.

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •



Le Fonds régional de solidarité Montérégie désire combler le poste suivant:

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Vous informerez et conseillerez le conseil d'administration du Fonds régional et lui rendrez compte de toutes les activités dont vous assumerez la gestion courante.

Vous exercerez le leadership requis en élaborant et mettant en œuvre un plan d'affaires conforme aux objectifs et aux valeurs préconisées pour permettre au Fonds de prendre son envol et de connaître le succès. Vous rechercherez et évalueriez divers projets d'investissements de 50 000 \$ à 500 000 \$ dans des entreprises québécoises en démarrage, et assumerez les tâches de négociation et de suivi qui s'y rattachent. De plus, vous serez responsable du budget, de l'embauche, de la gestion et du personnel ainsi que des activités de planification, d'exploitation et de contrôle. À titre de membre du réseau des Fonds régionaux de solidarité, vous participerez aux activités de développement de l'ensemble du réseau.

Familiarisé(e) avec la région de la Montérégie et fort(e) d'une solide expérience en financement d'entreprise, vous démontrerez un esprit d'entrepreneur jumelé à un excellent jugement pour les affaires. Reconnu(e) comme un leader possédant de fortes aptitudes à négocier et à conclure une transaction, vous connaissez les rouages de la gestion d'entreprise, des structures d'intervention régionale ainsi que du milieu syndical et êtes au fait des objectifs du Fonds de solidarité des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Enfin, vous possédez un diplôme universitaire de premier cycle en administration, en sciences économiques ou dans toute autre discipline pertinente à l'emploi.

Ce poste est situé dans la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et requiert de nombreux déplacements sur tout le territoire de la Montérégie. La rémunération est en fonction des compétences et de l'expérience.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 24 novembre 1995, en mentionnant le titre du poste, au Fonds régional de solidarité Montérégie, C.P. 65009, CSP Place Longueuil, Longueuil (Québec) J4K 5J4.

Nous pratiquons l'équité en matière d'emploi.

REPRÉSENTANT BILINGUE

Service à la clientèle, Toronto

Fidelity Investments Canada® fait partie de Fidelity Investments®, la plus grande société privée de fonds communs de placement au monde. Nous gérons un actif international supérieur à 500 milliards de dollars, dont plus de 5 milliards au Canada*. Notre filiale canadienne, établie à Toronto depuis 1987, s'affirme de plus en plus à l'échelle nationale et compte des employés d'un océan à l'autre. Aujourd'hui, des milliers d'investisseurs particuliers et de participants à des régimes de retraite collectifs et d'épargne ont recours à notre gamme de fonds communs de placement pour la planification de leur avenir financier.

Nous connaissons une expansion à long terme des plus remarquables qui dépasse de loin le simple domaine des fonds communs de placement. Nous devons cet essor au service exceptionnel que nous offrons à nos clients, aux nouveaux champs d'activité que nous avons créés ainsi qu'à l'environnement de travail fondé sur l'esprit d'entreprise que nous avons su favoriser.

En qualité de représentant du Service à la clientèle, vous servirez de lien entre Fidelity et ses clients actuels et éventuels. Vous répondrez aux demandes de renseignements écrites et verbales, examinerez et résoudrez les plaintes soumise et ferez part de toute nouvelle tendance aux membres de la direction.

En plus de démontrer d'excellentes aptitudes à la communication orale et écrite tant en français qu'en anglais, vous avez de solides capacités analytiques ainsi qu'une connaissance approfondie des systèmes informatiques personnels. Un diplôme universitaire, un cours sur le commerce des valeurs mobilières au Canada et une expérience pertinente de un ou deux ans, ou toute combinaison de ces éléments, constituent des atouts précieux quoique non obligatoires.

Si vous désirez faire partie de l'équipe de Fidelity, veuillez nous faire parvenir, en toute confidentialité, votre curriculum vitae accompagné de vos exigences salariales, à l'adresse suivante:

(FAX: 416-307-5520)

FIDELITY INVESTMENTS CANADA LIMITED TD CENTRE, ERNST & YOUNG TOWER
222 BAY STREET, SUITE 900 • TORONTO, ONTARIO • M5K 1P1

ATTENTION OF: Human Resources



*Au 31 octobre 1995

EN BREF

NEIGE ET PLUIE VERGLAÇANTE À MONTREAL

(PC) — Les conditions routières seront vraisemblablement difficiles aujourd'hui au Québec en raison de l'arrivée d'une tempête de neige et de pluie verglaçante. Selon Environnement Canada, une dépression en formation sur la côte est américaine devait remonter vers le sud du Québec durant la nuit. Cette dépression devrait amener environ 15 centimètres de neige dans les régions de Québec et de Montréal. Avec le réchauffement des températures, la neige devait se transformer en pluie verglaçante et en pluie abondante tôt aujourd'hui. Dans le nord-ouest, les précipitations resteront sous forme de neige. À Montréal, les autorités municipales se sont faites rassurantes en soulignant que les rues de la métropole seront déneigées convenablement malgré la grève des heures supplémentaires déclenchée vendredi dernier par les cols bleus. Le Service des travaux publics a fait savoir que les équipes régulières seront en place et qu'il ne sera nécessaire de recourir aux services essentiels qu'entre 3h et 7h pour maintenir les employés en place entre les deux quarts réguliers de travail.

CHASSEUR PORTÉ DISPARU

(PC) — Le chasseur porté disparu depuis samedi dernier dans la région du lac Clair, en Outaouais, n'a toujours pas été retrouvé malgré les recherches des derniers jours. Hier, cinq kilomètres carrés de territoire ont été ratissés par une trentaine de policiers de la Sûreté du Québec, une centaine de bénévoles et deux maîtres de chiens. Les autorités policières décideront aujourd'hui si elles consacreront des effectifs supplémentaires aux recherches. L'évaluation tiendra compte des conditions météorologiques puisque 25 centimètres de neige étaient attendus dans cette région au cours de la nuit. L'homme âgé de 26 ans, un résident de la région, était à la chasse avec quatre copains. Il ne s'est pas présenté à un point de rendez-vous, samedi à 14h, et n'a pas été revu depuis.

PRISONS MENACÉES DE FERMETURE

Cowansville (PC) — La menace de fermeture des prisons provinciales plane toujours sur les institutions de Cowansville et de Waterloo et certaines rumeurs veulent que des annonces officielles soient faites bientôt à ce sujet. «On s'y attend bien sûr, il y a un plan de compressions prévu pour avril 1996. Mais on ne sait toujours pas comment s'effectuera la rationalisation du ministère de la Sécurité publique», a expliqué la directrice du Centre de détention de Cowansville, Aline Desroches. À Québec, Simon Lacroix, attaché de presse du ministre Serge Ménard, a réfuté les rumeurs voulant qu'une annonce soit faite au début de la semaine prochaine. Plus de 45 millions seront soustraits au budget de la sécurité publique. Les établissements de Cowansville et de Waterloo sont au nombre des établissements visés par ces compressions, ce qui pour-

rait se traduire par la perte d'environ 150 emplois dans cette région. Au Centre de réhabilitation de Waterloo, la direction espère sauver l'institution en présentant un projet spécifique qu'elle rendra public d'ici quelques jours.

COMMANDANT «ABASOURDI ET ESTOMAQUÉ»

Ottawa (PC) — Le lieutenant-colonel Paul Morneau relévé de son commandement deux mois avant le départ des militaires de Patavawa en Somalie, avait demandé qu'une commission d'enquête indépendante fasse la lumière sur cette décision mais sa requête fut rejetée par le major-général Lewis MacKenzie. «Abasourdi et estomaqué», M. Morneau n'a jamais compris le sens de cette décision, écrit-il dans une lettre datée du mois d'octobre 1992 rendue publique hier dans le cadre des travaux de la Commission d'enquête sur la Somalie. Sur la recommandation du brigadier-général Ernie Beno, son supérieur immédiat, le lieutenant-colonel Morneau fut remplacé en octobre 1992, deux mois avant le départ des troupes pour la Somalie, par Carol Mathieu. Mathieu dirigea sur le terrain la mission canadienne de l'ONU en 1992-93. Le lieutenant-colonel Mathieu a été acquitté de négligence dans l'exercice de ses fonctions mais la division d'appel de la Cour martiale vient de renverser ce verdict en ordonnant un nouveau procès. Selon un document rendu public en octobre par la Commission d'enquête, le brigadier-général Beno avait rayé 25 noms d'une liste de militaires, lesquels, à son avis, ne devaient pas se rendre en Somalie. Mathieu avait toutefois retenu 19 noms. Plusieurs d'entre eux furent associés à la mort du jeune Somalien Shidane Arone, battu et torturé à mort par des militaires du Régiment aéroporté de Patavawa.

REMUE-MÉNAGE DANS LES CASINOS

Hull (PC) — Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) vient de déposer deux requêtes en accréditation en vue de représenter l'ensemble des futurs employés du Casino de Hull. L'établissement qui doit ouvrir ses portes au printemps devrait embaucher au total quelque 900 personnes. Le recrutement du personnel est en cours et certains employés sont déjà en formation. D'autre part, la direction de Loto-Québec a annoncé la nomination de Joanne Drapeau au poste de directrice générale du Casino de Montréal. Mme Drapeau, qui était jusqu'ici vice-présidente ressources humaines et administration à Loto-Québec, succède à Jean-Yves Saint-Laurent, qui prend sa retraite.

PRESSIONS CONTRE LE BURKINA FASO

(Le Devoir) — Le régime dirigé par Blaise Compaoré, au Burkina Faso, fait l'objet de pressions, de la part notamment de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), pour rendre la liberté à Ernest Nongma Ouédraogo, chef du Bloc socialiste burkinabé (BSB). M. Ouédraogo dont le lieu de détention est inconnu a été condamné en août à six mois de prison après avoir demandé avec insistance qu'une véritable enquête soit tenue sur l'assassinat, en 1987, du président Sankara, et sur ce qu'il présente comme l'enrichissement illégitime du chef actuel de l'Etat. Le GRILA (Groupe de recherche et d'initiative pour la libération de l'Afrique) sollicite la solidarité des Québécois dans cette campagne dont le but ultime est «la restauration des droits et libertés démocratiques au Burkina Faso».

Université du Québec à Trois-Rivières

DOYEN ou DOYENNE DES ÉTUDES DE 1^{ER} CYCLE (poste cadre)

Fonctions: Sous la responsabilité immédiate de la Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, le titulaire de ce poste est responsable de la programmation des études de premier cycle, au plan des programmes et des enseignements requis pour la formation des étudiants, et de la programmation des services à la collectivité.

Responsabilités: — Préparation, application et contrôle des politiques des études de premier cycle. — Préparation, conjointement avec le Décanat des études avancées et de la recherche, des politiques de l'enseignement et des services à la collectivité. — Application et contrôle des politiques de l'enseignement et des services à la collectivité dans le domaine des études relevant de sa juridiction. — Gestion, développement et évaluation des programmes de premier cycle. — Coordination, développement et évaluation de l'enseignement et de la pédagogie et ce, en relation avec le Décanat des études avancées et de la recherche. — Coordination, développement et évaluation des services à la collectivité et ce, en relation avec le Décanat des études avancées et de la recherche. — Animation et encadrement des unités administratives sous sa juridiction (départements, familles, modules) pour les programmes, l'enseignement et les services à la collectivité dans le domaine des études relevant de sa juridiction. — Participation conjointe avec le Décanat de la gestion des ressources à l'organisation des activités d'enseignement.

Le titulaire de ce poste participe à certains comités tels: Comité de régie de la Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, Commission des études, Sous-commission des études de premier cycle...

Exigences: Scolarité: Doctorat.

Expérience: Expérience universitaire et administrative.

Autres: Connaissance approfondie des structures de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Durée du mandat: Cinq (5) ans.

Traitement: Selon le protocole des cadres de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Candidature: Seules les candidatures reçues avant 17h le 24 novembre 1995 seront retenues. Toute candidature sera traitée confidentiellement. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Monsieur André Brousseau
Vice-recteur et Secrétaire général
Université du Québec à Trois-Rivières
3351 boulevard des Forges
C.P. 500, Trois-Rivières, Québec, Canada / G9A 5H7

Université du Québec à Trois-Rivières

Professeur-e régulier-ère

Département de science politique Études stratégiques et diplomatiques

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

- Enseignement et encadrement des étudiants-es aux trois cycles
- Recherche universitaire dans les domaines suivants : les questions militaires et stratégiques, la politique de défense des grandes puissances, les problèmes d'armement-désarmement, le maintien de la paix et la prise de décision en matière de sécurité
- Services à la collectivité

EXIGENCES :

- Doctorat dans la discipline ou dans une discipline connexe ou l'équivalent
- Expérience d'enseignement universitaire
- Expérience pertinente dans les secteurs de recherche suivants : processus décisionnel en matière de politique extérieure et de défense, formulation des politiques de désarmement
- Capacité d'instaurer et de gérer une chaire sur les études diplomatiques et stratégiques, ce qui implique une compétence en interventions pratiques et une connaissance des réseaux et des institutions dans les champs concernés
- Maîtrise du français parlé et écrit

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} janvier 1996

L'Université a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les professeurs et un programme d'équité en emploi pour les femmes, les membres des minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens-nes canadiens-nes et aux résidents-es permanents-es.

TRAITEMENT : Selon la convention collective SPUQ-UQAM

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae détaillé en français, daté et signé, et trois lettres de références AVANT LE 27 NOVEMBRE 1995, 17 H, à M. Jacques Léveillé, directeur, Département de science politique, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, succ. Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3P8. Télécopieur : (514) 987-4749

L'UQAM
une force
novatrice

Université
du Québec
à Montréal

DÉVELOPPEMENT

DIRECTEUR(TRICE)
DE PROJETS
pour pré-impression
et impression



S.V.P. télécopier C.V.
Michel Lacombe 866-7121

LE DEVOIR

MONTREAL

La suppression projetée de 700 postes à l'Université de Montréal

Sentiment de révolte chez les professeurs

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Les professeurs de l'Université de Montréal estiment que les dirigeants de l'institution abdiquent devant leurs responsabilités en voulant abolir quelque 700 postes dans le personnel enseignant et non enseignant.

Ainsi, selon le président du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal, André Tremblay, «la défense de notre institution n'est pas assumée par nos dirigeants universitaires, qui ont adopté une attitude de comptable et qui manifestent une attitude timorée devant les diktats des fonctionnaires du ministère».

«Les administrations universitaires sont-elles devenues des sous-traitants du gouvernement, ou des administrations autonomes? Les dirigeants ne défendent pas la priorité sociale de l'université, alors que le Québec accuse encore un retard en matière de scolarisation universitaire.»

M. Tremblay réagissait ainsi aux informations exclusives publiées la semaine dernière dans *Le Devoir* selon lesquelles la direction de l'Université de Montréal a présenté un programme d'abolition de 190 postes de professeur et de plus de 500 postes de personnel non enseignant d'ici deux ans et demi pour faire face aux compressions appréhendées de 45 millions de dollars qui seraient largement imposées par Québec.

L'Université de Montréal entend surtout procéder par des mises à la retraite, et la vice-rectrice aux communications avait déclaré au *Devoir* que «compte tenu de l'accroissement de la tâche qui s'en vient, plusieurs professeurs trouveront intéressant de partir maintenant».

Cette déclaration a soulevé l'ire de M. Tremblay, qui la qualifie de «méprisante». «Les salaires n'ont pas bougé depuis dix ans, explique-t-il, les budgets sont gelés et les études démontrent que les professeurs travaillent 55 à 60 heures par semaine. Ce n'est pas en menaçant les professeurs plus âgés qu'on trouvera une solution.» André Tremblay fait valoir qu'aucune étude d'impacts n'a été menée pour évaluer l'effet d'une compression de 12 % du personnel enseignant, et il se dit d'avis que «nous sommes en train de nous tirer dans le pied: nos meilleurs étudiants finiront par partir».

«Il est démagogique d'affirmer qu'on pourrait faire mieux avec moins, ajoute-t-il. Avec moins, on fera moins. Un ancien dirigeant d'Harvard disait d'ailleurs: "Si vous pensez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance!"»

«L'exercice en cours est incohérent et contradictoire puisque l'université vante en même temps les mérites de l'excellence, plaide-t-il. On ne peut atteindre l'excellence universitaire en détruisant l'université et en augmentant la charge de travail des professeurs, qui n'auront plus le temps de faire de la recherche.»

M. Tremblay ajoute que «ce sont les professeurs et les étudiants qui font la force d'une institution, pas les cadres», et il s'interroge sur la part de compressions qui sera supportée par le personnel administratif.

On peut prévoir que le SGPUM (le syndicat des professeurs) mènera une bataille de chiffres serrée auprès des dirigeants de l'Université de Montréal. Car tout en convenant qu'«il nous reste des études à compléter», M. Tremblay et deux membres de son exécutif ont soumis hier au *Devoir* une première série de tableaux qui analysent les proportions réciproques du personnel enseignant par rapport aux cadres.

Le SGPUM avait publié en mars 1993 un «dossier-choc» qui indiquait alors que l'Université de Montréal avait un ratio d'étudiants supérieur de 15 % à la moyenne québécoise.

Le dossier indiquait également qu'à l'époque, il fallait presque deux fois plus d'administrateurs pour gérer l'Université de Montréal qu'à l'Université Laval: on comptait 409 administrateurs pour 4668 employés à l'Université de Montréal, une proportion de 8,7 % qui se comparait à une proportion de 4,9 % à Laval.

Une autre étude réalisée par le SGPUM indique que sur l'ensemble des dépenses de l'université, la part des dépenses consacrée au traitement du personnel enseignant académique s'élevait à 28,4 % en 1992-93. Cette même part était de 38,7 % à l'Université Laval, de 37,9 % à McGill et de 36,6 % à l'UQAM.

«Pour le moment, nous faisons l'hypothèse que l'Université de Montréal est sur-administrée», déclare André Tremblay.

Hypothèse sûrement partagée par le Syndicat des employés de l'Université de Montréal (SCFP-FIQ) qui, dans une lettre envoyée hier au *Devoir*, faisait valoir de son côté que les sommes d'argent allouées à l'université «pourraient être mieux gérées».

L'institution devrait donc «procéder à un allègement de sa structure d'encadrement lourde et coûteuse», ajoute-t-il.

Ainsi, selon le Syndicat des employés de soutien, les effectifs d'encadrement ont augmenté de 36 % entre 1972 et 1993, alors que le personnel de soutien a subi une baisse de 8 %.

Semaine interculturelle

Savoir parler, savoir écouter

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

L'intégration des immigrants dans un pays d'accueil est un processus long, qui ne se termine peut-être jamais. Elle demande de la patience et de la compréhension, tant du côté des nouveaux venus que de celui des hôtes. Cette patience, à titre d'exemple, est indispensable de la part de celui qui essaie de maîtriser une nouvelle langue et de la part de celui qui l'écoute.

Hier, à l'occasion du lancement de la Semaine interculturelle, plusieurs immigrants sont venus témoigner au Centre de francisation Yves-Thériault pour adultes immigrants de leur apprentissage du français et de la culture québécoise. Quelque 300 personnes s'étaient déplacées pour l'occasion. Les différents accents s'entremêlaient dans la salle.

Au Centre Yves-Thériault, le français sert de moyen de communication entre les élèves parce que la clientèle y parle des dizaines de langues différentes, raconte Gladys Escobedo Rabanal, une Péruvienne arrivée ici il y a trois ans. Gladys admet qu'elle parle espagnol lorsqu'elle rencontre ceux qui partagent sa langue maternelle.

Dans le cadre de la Semaine interculturelle, les élèves du centre, filmés sur vidéo, ont témoigné de différents éléments de leur culture propre: un Mexicain raconte les offrandes fleuries livrées au moment de la fête des morts, un autre jeune homme rapporte comment on célèbre tout particulièrement la fête des femmes en mars en Ukraine.

Pour sa part, Edgar Castillo, comédien et réfugié politique du Guatemala, a partagé avec l'assemblée son projet de pièce de théâtre, montée avec deux Gaspésiennes, qui relate l'histoi-

re de son immigration au Québec et celle des jeunes Gaspésiens vers la ville. Cette pièce, qui sera présentée au printemps en Gaspésie, se déroule en français, intègre des éléments de mime et une chanson en espagnol.

Le Centre de francisation de jour Yves-Thériault a été créé en 1993 par le conseil des commissaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Installé dans le quartier Saint-Michel, il accueille 650 adultes appartenant à 70 groupes ethniques différents.

Toujours dans le quartier Saint-Michel, un autre centre, d'éducation populaire celui-là, le Centre René-Goupil, présente aussi cette semaine un kiosque d'exposition sur la population immigrante du quartier.

Pour les coordonnatrices du secteur des adultes et du secteur des jeunes de ce centre, Chantal Grandchamp et Lyne Gagné, les tensions raciales et le racisme existent. Ils se manifestent sous forme de bagarres et de violence physique chez les jeunes, et de façon plus articulée chez les adultes. Il n'est pas rare, par exemple, de voir seulement des Québécois dans une activité et seulement des Haïtiens dans une autre. Et lorsqu'il s'agit de choisir un chef d'équipe, chacun penchera du côté d'un membre de sa communauté.

C'est le fait d'un sentiment d'appartenance, dit Chantal Grandchamp. Au Centre René-Goupil, on applique l'art culinaire international comme excellent moyen de combattre les tensions raciales. On ne peut plus juger la nourriture de l'autre parce qu'on a contribué à la faire, qu'on en a mangé et qu'on l'a même appréciée. La Semaine interculturelle n'est pas un luxe, nous disent les coordonnatrices: on devrait même en appliquer les principes tous les jours.



Claude Benoit, président du Syndicat des chauffeurs d'autobus de la STCUM.

Le mandat de la STCUM est remis en question, disent les chauffeurs

LE DEVOIR

La nouvelle réduction de trois millions de dollars dans le budget de financement du transport en commun remet en question le mandat même de la STCUM, selon le président du Syndicat des chauffeurs d'autobus, Claude Benoit.

«Quand on sait que près de 40 % des ménages mont-réalis ne disposent pas d'une automobile, qu'une simple hausse de 1 % des tarifs signifie une perte d'achalandage se situant entre 0,3 % et 0,4 % et que la hausse prévue pour 1996 augmenterait ce pourcentage à 2,5 %, on ne peut laisser nos élus se croiser les bras et laisser les services de la STCUM se dégrader.»

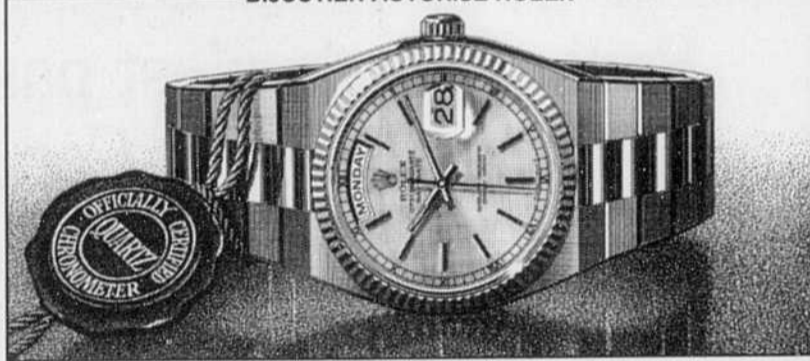
M. Benoit déplore que le maire Bourque, le président du conseil d'administration de la STCUM, Yves Ryan, et la présidente de la CUM, Vera Danyluk, «ne voient le transport en commun qu'en termes de profits, alors qu'il s'agit d'un service qui doit être considéré en termes environnementaux et sociaux».

Dans son esprit, «la ronde des coupures» à la STCUM, amorcée avec la réforme Ryan en 1992 «et poursuivie, dit-il, par la CUM, qui a réduit sa quote-part de près de huit millions en trois ans, doit cesser».

D'autre part, le président du syndicat des chauffeurs trouve «anormal que les maires de la STCUM, qui ne contribuent que pour 42 % du budget total de la STCUM, occupent 80 % des sièges au conseil d'administration», tout en déplorant que le gouvernement du Québec tarde à réévaluer ses choix d'investissements dans les infrastructures routières «pour injecter les millions nécessaires au maintien d'un service de transport en commun adéquat».

Bijouterie
GAMBARD

Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876
BIJOUTIER AUTORISÉ ROLEX



77 auteurs, illustrateurs, photographes, graphistes, tous québécois, ont fait
le Gallimard Québec



Venez les rencontrer
le vendredi 17 novembre
de 17h00 à 19h00

au stand Gallimard
du Salon du livre
de Montréal

GALLIMARD QUÉBEC

NOUVEAUTÉ

LE DISCOURS PHILOSOPHIQUE

GUÉRIN
DC
DOSSIERS COLLEGIUAUX

guérin Montréal
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923

Marc Imbeault
Claire-Marie Clozel

Claire-Marie Clozel et Marc Imbeault ont conjugué leurs efforts pour proposer aux étudiants et aux professeurs de collège un manuel d'un style et d'un format accessible qui respecte intégralement le nouveau programme de l'ensemble n°1 de philosophie.

Le discours philosophique n'a pas la prétention de constituer une somme philosophique. Il se veut plutôt un outil d'initiation, un essai de vulgarisation à la portée de tous. En revanche, le lecteur pourra y trouver des indications qui lui permettront de poursuivre ses recherches sur l'un ou l'autre des sujets abordés.



ISBN 2-7601-3986-7
(158 p.) 14,95 \$

**COOPÉRER,
C'EST RÉUSSIR AUTREMENT**

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES COOPÉRATIVES, ADRESSEZ-VOUS À LA FONDATION D'ÉDUCATION À LA COOPÉRATION EN COMPOSANT LE 1-800-975-COOP



Félicitations

Prix littéraire du Gouverneur Général

Poésie 1995

Émile Martel

L'auteur signera le livre gagnant

Pour orchestre et poète seul

Les 16-17 et 18 novembre de 19h à 21h au Salon du livre de Montréal Stand #619



LE DEVOIR POLITIQUE

Campagne référendaire

Deux fois plus cher que prévu, le Conseil de la souveraineté

Québec lui a versé au total une somme de quatre millions

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE
QUÉBEC

Le Conseil de la souveraineté, un organisme créé pour faire la promotion du OUI avant la campagne référendaire, a reçu du gouvernement du Québec deux fois plus d'argent que ce qu'avait prévu en août le premier ministre Jacques Parizeau.

Le gouvernement a en effet adopté, le 11 octobre dernier, un décret autorisant une rallonge de 1,9 million de dollars au Conseil de la souveraineté à la subvention de deux millions de dollars octroyée à cet organisme le 16 août.

Au total, le conseil aura donc reçu du gouvernement du Québec une somme de près de quatre millions de dollars.

Lors d'un point de presse, fin août, M. Parizeau avait dit que son gouvernement croyait pouvoir limiter la subvention au Conseil de la souveraineté à l'intérieur d'une couple de millions.

Cet argent a, en principe, été dépensé avant l'émission des brefs référendaires, le 1^{er} octobre, et n'a donc pas été comptabilisé dans les dépenses officielles du comité du OUI.

Ces sommes ont servi principalement à défrayer le coût de cam-

pagnes publicitaires en faveur du OUI. La première de ces campagnes publicitaires, qui avait pris la forme d'affiches dans les transports en commun, avait été faite sur le thème «On a le droit d'être différent».

Dans les derniers jours qui ont précédé le lancement de la campagne référendaire proprement dite, fin septembre, le Conseil avait publié une série de publicités portant sur les compressions budgétaires prévues par Ottawa dans les programmes sociaux et, en contrepartie, sur le projet de société promu par le mouvement souverainiste.

Le Conseil avait également publié une publicité d'une page dans un quotidien de Toronto afin d'interpeller le reste du Canada au sujet du projet souverainiste. Il avait organisé un concours d'affiches pour le OUI.

Présidé par l'ancien ministre péquiste Yves Duhaime, le conseil se voulait le pendant souverainiste du Conseil pour l'unité canadienne, lui-même subventionné par Ottawa.

L'année dernière, le Conseil pour l'unité canadienne avait un budget de 5,4 millions de dollars. Ottawa lui avait versé 3,2 millions. Le Conseil regroupait plus d'une centaine de personnalités de divers milieux et de toutes les régions du Québec.

Commotion au sein du Bloc

Pierrette Venne a choqué des députés en annonçant sa candidature à la succession de Lucien Bouchard

MANON CORNELLIER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'annonce de la candidature de Pierrette Venne à la direction du Bloc québécois a provoqué des vagues au sein du caucus bloquiste hier.

«Je trouve cela ignoble. C'est un manque total de respect pour M. [Lucien] Bouchard et on ne peut pas laisser passer une affaire comme ça», a déclaré en entrevue le critique financier du Bloc, Yvan Loubier.

Il aurait voulu que Mme Venne laisse M. Bouchard réfléchir à son avenir sans le bousculer. A son avis, le geste de la députée de Saint-Hubert peut carrément être vu comme une contestation du leadership de M. Bouchard.

Mme Venne a annoncé lundi qu'elle serait candidate à la direction du Bloc dans l'hypothèse où son chef déciderait de quitter Ottawa. Elle expliquait qu'elle affichait ses couleurs dès maintenant afin de faire contrepoids à la campagne menée en coulisses par le whip Gilles Duceppe.

Selon M. Loubier, Mme Venne se trompe en comparant son geste public avec les coups de sonde privés de M. Duceppe. «J'avais beaucoup de respect pour Pierrette. Depuis hier, j'en ai un peu moins. Je ne sais pas si elle réalise la portée de son geste mais pour moi, ça et une

claque sur la gueule, c'est pas mal pareil», a-t-il dit.

Gilles Duceppe convient que Michel Gauthier et lui ont été sollicités, «surtout depuis le milieu de la semaine dernière».

Depuis, il a rencontré plusieurs personnes, reconnaît-il. Malgré tout, il insiste pour dire qu'à ses yeux, il n'y a pas de course à la direction du parti tant et aussi longtemps que le chef demeure à son poste.

Mais en période de flottement, «il y a une dynamique interne. On ne peut pas empêcher les députés de se parler mais c'est autre chose de partir en course, surtout si la course n'est pas ouverte», ajoute-t-il.

M. Bouchard, qui est actuellement en vacances en Floride, a indiqué le 2 novembre dernier qu'il devait choisir entre rester à Ottawa, retourner à la pratique du droit ou prendre la direction du Parti québécois. Il a admis qu'il n'accordait pas le même poids à ces trois options.

Il a aussi précisé qu'il avait promis à son épouse qu'il mettrait fin à son engagement politique à la suite du référendum. La démission précipitée du premier ministre Jacques Parizeau a bousculé ses plans et l'a forcé à reprendre sa réflexion. Il a dit qu'il ferait connaître son choix la semaine prochaine. Presque tous les députés joints hier auraient préféré que Mme Venne attende la décision de son chef avant d'annoncer sa candidature.

EN BREF

THÉRIEN PREND SES DISTANCES

Laval (PC) — Ce serait à l'insu du député libéral Robert Thérien que certains membres de l'Association libérale de Bertrand ont fait circuler l'information voulant que les villageois avaient le droit de voter dans la circonscription où ils avaient une résidence secondaire. M. Thérien, qui témoignait hier à son procès pour fraude électorale lors des élections du 14 septembre 1994, a pris ses distances du conseiller juridique Alfred Bélisle, de l'Association libérale de Bertrand. M. Thérien a dit avoir rencontré M. Bélisle au moment de se porter candidat, sans plus. Il a surtout affirmé n'avoir jamais sollicité l'opinion de M. Bélisle selon laquelle les villageois avaient le droit de voter dans la circonscription où ils se trouvaient au moment du déclenchement des élections, à l'été 1994. M. Thérien a également pris ses distances à l'égard de l'Association libérale de Bertrand. Il a dit que le comité organisateur planifiait les rencontres à faire dans les 22 municipalités de sa circonscription mais qu'il restait peu au bureau et n'examinait pas les listes électorales. Si les trois juges de la Cour du Québec en arrivent à la conclusion qu'une manœuvre électorale frauduleuse a été commise par le député Thérien ou par quelqu'un d'autre, avec son assentiment, l'élection dans Bertrand sera déclarée nulle.

LE QUÉBEC BOYCOTTE

Québec (PC) — Québec maintient sa politique de boycotter les conférences fédérales-provinciales. A moins, bien sûr, que l'intérêt réel du Québec soit en jeu. Premier à dire non à Ottawa depuis le cruel résultat référendaire du 30 octobre, le ministre des Pêcheries Marcel Landry ne participera pas à une conférence fédérale-provinciale sur les pêches. Une initiative d'Ottawa qui attend toutes les provinces à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, aujourd'hui. M. Landry invoque «l'inflexibilité du gouvernement fédéral sur la décentralisation de l'administration» pour justifier sa décision. Ses collègues des Ressources naturelles et de l'Environnement, François Gendron et Jacques Brassard, devraient l'imiter bientôt en boycottant une conférence fédérale-provinciale sur le climat, prévue lundi prochain à Edmonton, en Alberta.

GARE À LA SOCIÉTÉ DISTINCTE

Toronto (PC) — Des documents provenant du Conseil privé mettaient en garde le gouvernement fédéral, lorsqu'il est arrivé au pouvoir il y a deux ans, contre les conséquences de l'octroi du statut de société distincte au Québec, affirme le quotidien torontois *The Globe and Mail* dans son édition d'hier. Obtenus par le moyen de la Loi sur l'accès à l'information, ces documents prévenaient le gouvernement libéral des conséquences de l'octroi du statut de société distincte et du droit de veto au Québec ainsi que d'une division des pouvoirs. Depuis la mince victoire du NON au référendum du 30 octobre, le gouvernement Chrétien a laissé la porte ouverte à des discussions sur ces trois sujets. «La majeure partie du vocabulaire des débats constitutionnels et des disputes fédérales-provinciales est dépassée», affirme ces documents. Sur la question de la répartition des pouvoirs fédéraux et provinciaux, un des documents affirme: «La division des pouvoirs n'est pas un vrai problème et n'offre pas une solution viable aux questions de définition des rôles [...] Les négociations de 1987-1992 ont montré que même si une redéfinition des compétences constitutionnelles est souhaitable, elle ne semble pas réalisable en tant que solution à court terme.»

Couverture de la campagne référendaire

Radio-Canada n'est pas à l'abri de la critique, disent Copps et Tobin

D'APRÈS LA PRESSE CANADIENNE

La vice-première ministre fédérale Sheila Copps et le ministre des Pêches et Océans Brian Tobin comprennent mal pourquoi la Société Radio-Canada (SRC), qui reçoit, rappellent-ils, un milliard de dollars en subventions chaque année, devrait être exempte de critiques au sujet de sa couverture référendaire.

Mme Copps estime que la SRC devrait jouer un rôle dans la promotion de l'unité canadienne. «Cela n'a pas de bon sens que nous défrayons les coûts de la Société quand il n'y a pas de responsabilité envers l'unité canadienne», a-t-elle dit hier.

Elle a tenu à rappeler que les réseaux anglais et français de la société d'État obtiennent des subventions annuelles de près d'un milliard de dollars. Mme Copps faisait ainsi écho aux critiques négatives que le premier ministre Jean Chrétien a formulées au cours des derniers jours envers la couverture référendaire de la SRC.

Invitée à se prononcer sur la qualité de l'information diffusée par la société d'État, Mme Copps a eu cette remarque sur RDI, le Réseau d'information continue de la SRC. «RDI a vu 35 000 personnes au ralliement de Montréal, je pense qu'ils devraient être capables de compter», a-t-elle souligné. L'importance de la foule au rassemblement de Montréal, qui réunissait des participants de partout au Canada trois jours avant le référendum, a fait l'objet d'évaluations diverses. Citant des sources policières, RDI a évalué la foule à 35 000 personnes tandis que les organisateurs l'estimaient entre 120 000 et 150 000 personnes.

Le ministre des Pêches et Océans Brian Tobin s'en est pris lui aussi à RDI. «J'ai trouvé cela incroyable de me trouver à Montréal, a-t-il dit, dans une foule immense, le plus gros rassemblement public dans l'histoire du Canada depuis 1867 [...], et de découvrir plus tard que RDI a décidé que cela ne méritait pas une couverture en direct. Et quand ils ont décidé de le faire, ils ont minimisé la portée de l'événement en réduisant [l'ampleur de la foule] à 35 000 [personnes].»

M. Tobin a été l'un des principaux organisateurs de cette manifestation en faveur de l'unité canadienne. Il a laissé entendre qu'il remettait en cause le professionnalisme des journalistes de RDI. «Certaines journées, je me demandais si ces personnes couvraient les événements ou faisaient partie d'une des équipes», a-t-il affirmé, sans toutefois dire directement que ces journalistes avaient des penchants souverainistes.

Le premier ministre Jean Chrétien a déclaré dimanche, en marge du sommet du Commonwealth en Nouvelle-Zélande, que la SRC «a le mandat de promouvoir l'unité cana-

dienne [...] et je n'ai pas trouvé souvent cette préoccupation lorsque j'ai regardé les bulletins». Selon lui, le rôle des bulletins de nouvelles «n'est pas de provoquer la séparation». A Sainte-Foy, la présidente du conseil d'administration de Radio-Canada, Guylaine Saucier, a refusé de blâmer le premier ministre. «Cela s'analyse à très bien respecté l'indépendance de Radio-Canada: il a dit que c'était au conseil d'administration de voir à ce que les politiques journalistiques soient appliquées», a déclaré Mme Saucier, hier, en marge d'une causerie prononcée devant la Chambre de commerce.

D'une grande prudence, Mme Saucier a rappelé que Radio-Canada avait confié à une firme externe le mandat d'analyser le travail des journalistes de Radio-Canada pendant la campagne référendaire. Le rapport de cette firme sera soumis d'ici trois semaines aux dirigeants de Radio-Canada.

«Il serait plus sage d'attendre le rapport avant de se prononcer», a-t-elle dit aux reporters qui voulaient obtenir ses réactions aux propos de Jean Chrétien. Mme Saucier a également évité de se porter ouvertement à la défense du travail des journalistes de l'entreprise publique qu'elle préside. «Je n'ai pas d'éléments pour conclure. Cela s'analyse sur un ensemble d'événements et il est difficile de porter un jugement sur un seul événement», a-t-elle dit. Devant quelque 200 membres de la Chambre de commerce, Mme Saucier n'a pas caché ses allégeances fédéralistes. «Je crois au Canada. Je suis convaincue que la survie de la famille nationale passe par la survie de nos grandes institutions et Radio-Canada est une de ces institutions», a-t-elle lancé.

Le mandat de Radio-Canada, qui était de défendre l'unité nationale, a été amendé en 1991 sous les conservateurs et s'appuie désormais sur l'obligation de refléter la diversité des régions canadiennes.

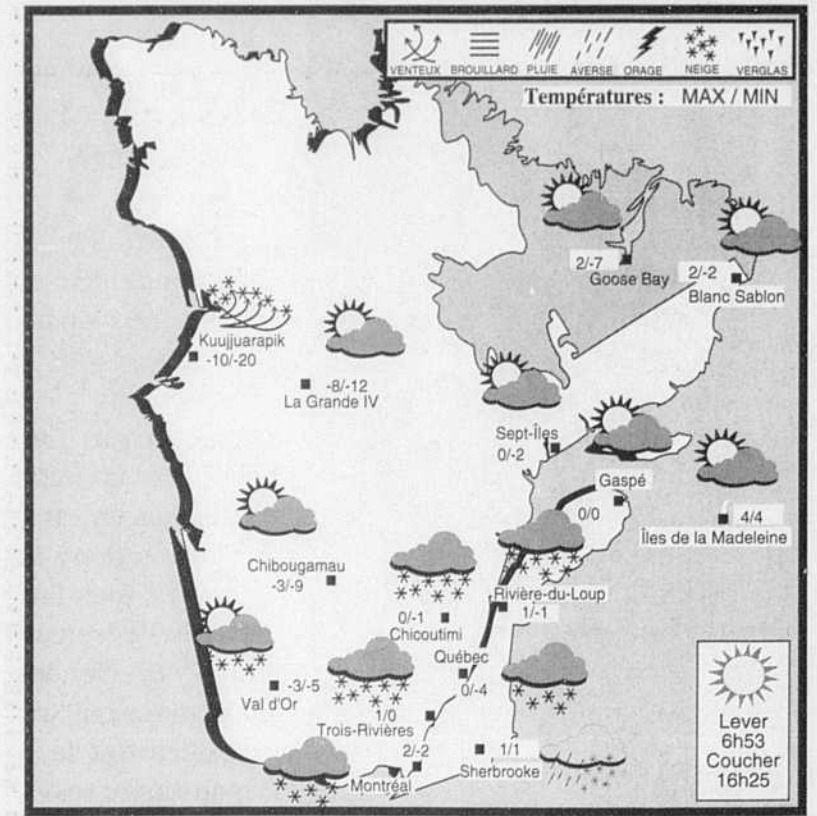
Les déclarations de M. Chrétien ont soulevé un tollé, notamment de la part de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec et du Conseil de presse du Québec.

Le président du Conseil de presse, Guy Bourgeault, estime que ce serait «porter atteinte à l'un des fondements de la démocratie» si le gouvernement tentait d'orienter l'information à Radio-Canada. Dans une lettre adressée hier au premier ministre du Canada Jean Chrétien, M. Bourgeault invite Ottawa à la vigilance pour que soit respecté le droit du public à l'information.

M. Bourgeault rappelle qu'en octobre dernier, au début de la campagne référendaire, le Conseil de presse avait manifesté son inquiétude face à certaines décisions gouvernementales prises par Québec et Ottawa et qui touchaient, par-delà les budgets, les mandats de Radio-Canada et de Radio-Québec.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu. di	Vendredi	Samedi
	max 2	min -2	max 5	2/5	-2/4



QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu. di	Vendredi	Samedi
	max 0	min -4	max 10	3/5	3/3

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu. di	Vendredi	Samedi
	max -1	min -5	max -1	-4/-2	-4/-2

Vous voyagez?
Météo-Monde 1-900-451-4455
...la météo à la source

1832, Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3H 1E4 (Métro Guy)
Tél.: (514) 935-6616

Dr. Robert Prescott
& Associés (Omnipraticiens)

- GREFFES DE CHEVEUX AU LASER
- LIPOSUCCION (ANESTHÉSIE LOCALE)
- TRAITEMENT DES RIDES AU LASER
- COLLAGÈNE - VARICES - OBÉSITÉ

CLINIQUE CAPILLAIRE INTERNATIONALE INC.
& membre associé Hairfax

INTÉGRATEUR-VOLUMATEUR

LA MICRO-GREFFE

- UNE TECHNIQUE SÛRE ET EFFICACE
- UNE INTERVENTION CHIRURGICALE MINEURE
- UN RÉSULTAT PERMANENT

Céline Simard, dir. consultante

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4
(Métro Guy) Tél.: (514) 935-6616

DENTISTE **DENTUROLOGISTE**

- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE ET IMPLANTS DENTAIRES (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

Dr Michel Lefort, D.M.D.
Guylaine Brouillette, D.D.

1832 Sherbrooke ouest, Montréal, Qc H3H 1E4
tél.: 939-2600
Métro Guy, sortie St-Mathieu

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

BOSNIE: DE NOUVELLES IDÉES, PAS DE PROGRÈS

Dayton (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a apporté «de nouvelles idées» sur les principaux points de blocage des négociations sur la Bosnie mais sans réussir à faire progresser ces pourparlers de manière tangible, a indiqué hier le porte-parole du département d'Etat Nicholas Burns. Il rendait compte des premiers entretiens de M. Christopher avec les présidents des trois parties au conflit, le serbe Slobodan Milosevic, le croate Franjo Tudjman et le bosnien Alija Izetbegovic à Dayton en Ohio. Ces rencontres ont duré trois heures et demie au total. «L'impression que retire M. Christopher est qu'il y a de très importantes divergences sur les questions essentielles et je ne crois pas que nous les résoudrons aujourd'hui», a résumé M. Burns.

HOMMAGE ROUMAIN

Bucarest (AFP) — Par-delà les cliques politiques et les générations, la Roumanie s'est recueillie hier en hommage au principal dirigeant de l'opposition, Corneliu Coposu, figure morale de la résistance aux gouvernements communistes, mort samedi à 79 ans. De 100 à 150 000 personnes, un des rassemblements les plus importants depuis la révolution de 1989, ont participé à une messe de funérailles, en plein air. «C'était le président moral de la Roumanie», écrit le quotidien *Zina*. Chrétien-démocrate dès avant la Seconde Guerre mondiale, Corneliu Coposu a été emprisonné en 1947 par le gouvernement communiste et a passé 17 ans de sa vie en prison. Il joua un rôle important lors des événements qui renversèrent Ceausescu.

NOUVEL AZERBAÏDJAN

Moscou (AFP) — Le parti du président Gueïdar Aliev, Ani (Nouvel Azerbaïdjan), a obtenu environ 70 % des suffrages au scrutin proportionnel des élections législatives de dimanche, selon les résultats préliminaires. Le Nouvel Azerbaïdjan obtiendra ainsi 17 ou 18 sièges sur 25 pourvus par le scrutin proportionnel, les 100 autres l'étant au scrutin majoritaire de circonscription. Les observateurs internationaux ont jeté un doute sérieux sur la régularité des élections. Le président Aliev a affirmé dès lundi que «le peuple avait dit oui» à une nouvelle constitution, soumise à référendum le même jour que les législatives, mais pour laquelle aucun chiffre officiel n'a encore été annoncé.

DES NOUVELLES DE BORIS ELTSINE

Moscou (Reuters) — Boris Eltsine a fait hier sa deuxième apparition à la télévision depuis son hospitalisation, affirmant qu'il était aux commandes. «Je tiens le gouvernail de ce grand navire qu'est la Russie et j'ai mon doigt sur le pouls», a-t-il affirmé dans une interview de 10 minutes. Boris Eltsine, qui se remet à l'hôpital d'une alerte cardiaque depuis le 26 octobre, a paru en bien meilleure forme que lors de sa prestation télévisée du 3 novembre.

HAUTES DESTITUTIONS

Caracas (AFP) — La Cour suprême du Venezuela a destitué hier trois membres de la Cour martiale qui étaient sous enquête depuis le mois de mai, selon une source qui a réclaté l'anonymat. Le général Moises Orozco, ministre de la Défense, avait porté plainte contre des militaires pris en flagrant délit de tentative d'extorsion auprès du général Eutimio Fuguet, qu'on accusait de malversations liées au budget des Forces armées. Les membres substitués désignés en mai pour siéger à la Cour martiale devraient obtenir leur permanence. Il est probable que les membres déçus du tribunal seront poursuivis.

LEVÉE DE L'IMMUNITÉ D'UN DÉPUTÉ TUNISIEN

Tunis (Reuters) — Le Parlement tunisien a levé hier l'immunité du député de l'opposition Khenais Chamhari, rapporte l'agence officielle TAP. Cette mesure doit permettre à la justice d'interroger Chamhari, accusé d'avoir divulgué le secret de l'instruction dans l'affaire Mohamed Moadia, président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), arrêté en septembre et inculpé pour avoir entretenu des «liens secrets» avec un Etat étranger. Son épouse Alia Cherif Chamhari, l'une des avocates de Moadia, fait l'objet d'une information judiciaire pour les mêmes raisons.

Les affrontements au Sri Lanka

Les forces gouvernementales encerclent Jaffna

La Croix-Rouge quitte la capitale des rebelles

Colombo (AFP) — La Croix-Rouge a quitté hier la ville de Jaffna, tandis que l'armée sri-lankaise, refermant son étai sur la capitale des Tigres séparatistes tamouls, s'emparait de leur quartier général politique. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé qu'il évacuait son personnel médical de la ville où il était présent depuis que les Tigres avaient pris le contrôle, en 1990, de la péninsule de Jaffna et de son chef-lieu.

Un convoi de 30 véhicules transportant 220 personnes, dont environ 50 patients, a quitté le principal hôpital de Jaffna pour rallier Point Pedro, à la pointe nord de la péninsule, où il n'y a pas de combats, a-t-il indiqué.

Le CICR a également demandé à Colombo ainsi qu'aux Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) d'épargner les installations médicales qu'il a laissées dans Jaffna, désormais transformée en ville fantôme.

La décision de la Croix-Rouge est intervenue après de rudes combats dans les environs immédiats de la capitale du séparatisme tamoul.

Plus de 7000 soldats appuyés par des blindés se sont emparés lundi soir de la bourgade de Kondavil, où les Tigres avaient installé leur infrastructure politique, a indiqué le porte-parole de l'armée, le général Sarath Munsinghe.

«Nous avons aussi pris un de leurs principaux camps d'entraînement ainsi qu'un grand nombre d'armes légères», a-t-il ajouté, en précisant que les forces sri-lankaises avaient découvert un vaste complexe comprenant des salles de conférence ainsi que des abris souterrains.

L'armée sri-lankaise qui poursuit son offensive lancée il y a près d'un mois se trouve désormais à moins de deux km de Jaffna, selon des sources militaires.

Deux colonnes, totalisant quelque 15 000 hommes, convergent sur la ville, mais l'une d'entre elles est retardée par d'importants champs de mines.

«Les Tigres ont creusé des tranchées pour ralentir l'avance des blindés sur le flanc est et les soldats doivent être très prudents à cause des champs de mines», a indiqué un responsable. Il a précisé que la progression de la seconde colonne était plus facile mais se heurtait à la résistance des guérilleros, qui ont juré de défendre Jaffna jusqu'au bout.

Selon Colombo, les combats ont déjà fait au moins 321 morts dans les rangs de l'armée et environ 1400 parmi les Tigres depuis le début de l'opération Rivirasa, lancée le 17 octobre avec pour objectif de prendre Jaffna, symbole du séparatisme tamoul.

Parmi les pertes du LTTE, figure le «lieutenant-colonel Akila», une femme qui commandait les unités féminines des Tigres. Les combats ont déplacé plusieurs dizaines de milliers de personnes qui s'entassaient dans des installations de fortune dans le sud de la péninsule de Jaffna.

Alors que les forces sri-lankaises poursuivaient leur progression inexorable dans le nord, les Tigres ont lancé à l'aube une attaque surprise contre un petit dépôt de carburant de l'armée dans l'est du pays, tuant quatre soldats et en blessant trois autres. Lundi une attaque de deux commandos-suicides du LTTE avait fait 21 morts en plein cœur de Colombo.

Quelque 50 000 personnes ont trouvé la mort au Sri Lanka dans le conflit qui s'éternise depuis douze ans. Les Tigres se battent pour la création d'un Etat séparé pour la minorité tamoule, forte de deux millions de personnes sur les 17 millions de Sri Lankais.

ARABIE SAOUDITE

L'antiaméricanisme pose un dilemme aux monarchies pétrolières

Riyad (AFP) — Une équipe du FBI, la sûreté intérieure américaine, est arrivée hier soir en Arabie Saoudite pour participer à l'enquête sur l'attentat qui a causé lundi la mort à Riyad de six personnes dont cinq Américains, a-t-on appris auprès de l'ambassade des États-Unis à Riyad. L'explosion a été provoquée par une ou plusieurs bombes placées dans une fourgonnette qui a explosé sur un parking à proximité du bâtiment.

Dubaï (AFP et Reuters) — L'Arabie Saoudite, société fermée où l'opposition est muselée, n'échappe pas aux explosions de violence, mais le ressentiment contre la présence américaine n'y avait jamais conduit à un attentat meurtrier. Celui qui a fait lundi six morts, dont quatre Américains, met en lumière le dilemme dans lequel se débattent les monarchies pétrolières conservatrices du Golfe.

Dépendantes de la puissance militaire américaine pour la protection de leurs richesses pétrolières contre les menaces éventuelles de l'Irak et de l'Iran, elles restent par ailleurs très circonspectes face à l'importation de la culture occidentale dans une région strictement régie par la loi islamique.

Le ressentiment éprouvé à l'encontre de liens étroits noués avec l'Occident et de la dépendance du gouvernement de Riyad vis-à-vis des soldats américains couve sous la cendre depuis que le royaume a servi de plaque tournante à l'opération alliée contre l'Irak en 1991.

Certains groupes d'opposants, prônant une application plus stricte des principes enseignés par l'islam, dénoncent l'accroissement de la pré-

sence américaine.

L'attentat a été revendiqué par deux organisations peu connues, les Tigres du Golfe et le Mouvement pour un changement islamique.

Cette dernière avait publié il y a quelques mois une déclaration donnant jusqu'au 28 juin aux forces occidentales non-arabes pour quitter la péninsule. Quelque 5000 soldats occidentaux sont stationnés dans le pays du Golfe.

L'attentat de Riyad est le second à secouer le royaume saoudien en un mois. En octobre, huit personnes avaient trouvé la mort dans l'explosion d'une bombe placée dans une mosquée dans la province reculée d'Asir, dans l'ouest du pays.

La police avait alors attribué cet incident à une dispute pour des terres et avait annoncé que le coupable s'était suicidé.

Les diplomates en poste à Riyad et les autorités saoudiennes refusent de lier deux explosions.

Mais selon certains observateurs elles soulèvent des interrogations sur la disponibilité des explosifs dans le royaume et la montée en puissance d'un mouvement religieux antigouvernemental lié à la présence américaine.

Certains Saoudiens sont vivement opposés à la présence de forces occidentales non-musulmanes — et plus particulièrement de femmes — dans un pays qui abrite des lieux saints de l'islam.

L'attentat, qui outre les six morts a fait plus de 60 blessés dont 37 Américains, a été fermement condamné par le roi Hassan II du Maroc et le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe.

Les exportations pétrolières

Les Saoudiens, encore sous le choc de cette agression, ont demandé que les coupables soient rapidement châtiés.

Les compagnies pétrolières américaines, regroupées dans le consortium ARAMCO, ont été un des piliers du royaume et les États-Unis y ont une présence militaire depuis 50 ans. Selon l'ambassade des États-Unis, 35 000 Américains vivent aujourd'hui dans le royaume, où le wahabisme, interprétation rigoriste de l'islam est religion d'Etat et qui ne tolère officiellement ni les mœurs, ni les cultes occidentaux.

Les exportations pétrolières de l'Arabie Saoudite, vitales pour les économies du Japon de l'Europe et des États-Unis, n'ont pas été perturbées par l'attentat, selon des sources industrielles occidentales. La plupart des installations pétrolières et gazières du royaume se trouvent à l'extérieur de Riyad et sont protégées par le service de sécurité de la firme pétrolière nationale.

«La sécurité est généralement très stricte. Il n'y a eu aucun renforcement des mesures de sécurité, mais cela peut prendre quelques jours», ajoute-t-on.

RÉFUGIÉS

Le HCR recherche une stratégie préventive

Genève (d'après l'AFP) — Le nombre des réfugiés dans le monde a atteint 27 millions de personnes en 1995. Les guerres civiles de plus en plus nombreuses visent très souvent, comme en ex-Yougoslavie et au Rwanda, à des déplacements massifs de population, déplore le Haut Commissariat des Nations unies (HCR) pour les réfugiés dans son rapport *Les Réfugiés dans le monde*, qui paraît aujourd'hui à Genève. L'agence spécialisée de l'ONU invite la communauté internationale à s'impliquer davantage pour prévenir les crises au lieu de réagir devant le fait accompli et trace pour elle-même une stratégie plus interventionniste.

Ce rapport préfacé par le haut commissaire, Mme Sadako Ogata, rappelle que adolescents et enfants forment plus de la moitié des réfugiés dans le monde et souligne que depuis 1980, on a enregistré cinq millions de demandes d'asile dans les pays industrialisés. C'est l'Afrique qui accueille le plus grand nombre de réfugiés (11,8 millions). En raison de l'effondrement de l'URSS et des conflits dans les Balkans, l'Europe compte maintenant 23,9 % du nombre total de réfugiés.

Mme Ogata demande aux États de respecter «scrupuleusement» le droit d'asile au moment où «les réfugiés se heurtent de plus en plus au rejet et à l'exclusion». Elle reconnaît que «des

efforts encore plus grands» doivent être accomplis pour que les personnes n'aient pas à fuir leur pays à cause de la misère ou de l'insécurité.

Le HCR avait en charge au début de l'année 27,4 millions de personnes, contre 2,4 millions il y a vingt ans et 14,9 en 1990. En cinq ans, neuf millions de réfugiés sont retournés dans leurs pays; beaucoup y restent dans une situation très fragile. On s'occupe maintenant des conditions qui existent dans les pays générateurs de réfugiés, pas seulement du contexte des pays d'asile.

Les solutions dépassent le cadre des organisations de réfugiés et des interventions internationales à court terme, selon le rapport. Le HCR affirme que les ressources nécessaires pour régler ou prévenir les crises seraient moindres que le coût des réponses aux situations d'urgence et de onéreuses opérations de maintien de la paix. «Que se serait-il passé au Rwanda si les deux milliards de dollars de secours aux réfugiés, les premières semaines de la situation d'urgence, avaient servi à maintenir la paix, à protéger les droits de l'homme et à promouvoir le développement dans la période précédant l'exode?»

Les pays industrialisés dépensent plus de 10 milliards de dollars par an pour leurs propres structures d'asile; l'ONU, 3,3 milliards et le HCR un peu plus d'un milliard.

ÉTATS-UNIS

La vie sans budget fédéral

Washington (AFP) — Être essentiel ou pas: telle est la question qui a déterminé hier le sort de centaines de milliers de fonctionnaires américains.

Le président Bill Clinton l'est évidemment, mais son épouse moins. Les gardiens de prison le sont, de même que la loterie nationale mais pas les services des douanes.

Peu après 9 h, le gouvernement fédéral a officiellement entamé l'arrêt de ses services jugés non essentiels en raison de la crise budgétaire débouchant sur la «fermeture» du gouvernement fédéral et a renvoyé dans leurs foyers des centaines de milliers parmi les 2,1 millions de fonctionnaires fédéraux.

À la Maison-Blanche, le président Bill Clinton est bien évidemment considéré comme indispensable, de même que les membres de sa sécurité rapprochée, son porte-parole et ses proches collaborateurs. Mais l'équipe de la première dame a été considérablement réduite. Hillary Clinton devra se contenter de quatre assistants, au lieu de ses seize habituels.

L'intendance sera également inhabituellement réduite. Sur les quatre chefs travaillant en permanence à la Présidence, seul l'un d'entre eux sera aux fourneaux. Et 90 seulement des 430 employés que compte la Maison-Blanche assureront leur travail.

Au Congrès, les 535 élus sont d'office considérés comme «essentiels», mais les visites guidées du Capitole ont été annulées et les sénateurs devront emmener leurs sandwiches: les restaurants du Sénat sont fermés. La Chambre des

représentants n'aura pas ce problème: sa cafétéria est privatisée.

Le «briefing» quotidien du département d'Etat a été annulé, faute d'employés pour régler les lumières. Les services des douanes, des passeports, les bureaux des anciens combattants seront fermés au public, de même que la statue de la Liberté, la prison d'Alcatraz (décrétée monument historique il y a une dizaine d'années), les musées, les parcs et les champs de bataille de la guerre de Sécession. Les zoos seront également fermés, mais les employés chargés de nourrir les animaux sont maintenus à leurs postes.

Au Centre de contrôle et de prévention des maladies d'Atlanta, la distinction entre activités «essentiels» ou pas a été particulièrement délicate à établir.

Selon un porte-parole, de 70 à 80 % des employés seront mis à pied. Les médecins suivant l'évolution de la grippe ne sont pas essentiels, mais les chercheurs travaillant sur le virus d'Ebola le sont.

Les employés de la loterie nationale sont eux considérés comme «essentiels» et maintenus à leur poste. Les ingénieurs de la NASA travaillant au Centre spatial de Houston avec la navette américaine *Atlantis* sont évidemment «essentiels», mais la plupart des autres employés de la NASA seront mis à pied.

Pour les nombreux fonctionnaires qui travaillent dans la capitale fédérale, la grogne était de mise, alors que la plupart avaient gagné leur bureau sous une pluie glacée pour s'entendre dire qu'ils devaient rentrer chez eux.

PRIX FÉMINA



Venez rencontrer
Emmanuel Carrère
auteur de
La Classe de neige
éditions P.O.L.

au stand Gallimard
du Salon du livre
de Montréal

le vendredi 17 novembre
de 19h00 à 20h00
le samedi 18 novembre
de 15h00 à 16h00
le dimanche 19 novembre
de 15h00 à 16h00

«Un récit parfait (auquel) on ne pourrait rien enlever ni rien ajouter, pas même une virgule»
Robert Lévesque, *Le Devoir*

Emmanuel Carrère

Beverly Hills Fashions

CE QU'IL Y A DE PLUS NOUVEAU EN CALIFORNIE EN TENUES DE SOIRÉE ET EN LINGERIE - Enfin disponibles grâce à cette offre EXCLUSIVE!

• CORSETS • BODY • BUSTIERS
• ROBES ET AUTRES!!!

VISA COMMANDES MasterCard
1-800-519-3456

CATALOGUE POUR DES FÊTES ELEGANTES (ord. 5,00 \$) incl. un bon-cadeau de 5 \$ Une valeur de 10 \$ pour 5,00 \$
 OFFRE SPÉCIALE:
 • Vidéocassette de lingerie «Savor the Seduction»... (ord. 19,95 \$)
 • California Girls - 1996 Calendrier de lingerie... (ord. 14,95 \$)
 • Catalogue pour des fêtes élégantes... (ord. 5,00 \$)
 • Bon-cadeau de 20,00 \$
UNE VALEUR DE 59,95 \$! TOUT POUR 19,95 \$

Nom:
 Adresse:
 Postez le coupon et votre paiement à: BEVERLY HILLS FASHIONS 289 South Robertson Blvd. Beverly Hills, CA 90211
 * Veuillez ajouter 5 \$ pour les frais d'envoi et de manutention.
 Chèque/mandat-poste \$
 VISA/MC N°:
 Date d'exp.:
 Signature:

Cette année, offrez-vous un cadeau dont vous vous rappellerez tous les deux!

É D I T O R I A L

L'affaiblissement du PLQ

Lise Bissonnette

Paradoxe et complexité de la politique québécoise, le Parti libéral du Québec et son chef sont sortis plus affaiblis de leur victoire référendaire d'octobre 1995 que de leur défaite électorale de septembre 1994.

Il y a à peine plus d'un an, la performance du PLQ aux élections fut une semi-victoire. Car après neuf ans de pouvoir, l'usure du Parti libéral était si forte que les augures de toutes provenances prédisaient une déroute. Le nouveau leader, Daniel Johnson, réussit pourtant à obtenir presque autant de suffrages populaires que le Parti québécois et à conserver 47 sièges. L'option souverainiste paraissait en déclin, le Parti québécois ne ralliait pas tout à fait 45 % des électeurs en 1994, soit 4,5 % de moins que le Bloc québécois au scrutin fédéral de 1993. Le OUI à la souveraineté ne paraissait pas devoir dépasser la barre du 40 % au futur référendum, sans même que le Parti libéral ait à se décarcasser pour l'y maintenir.

On connaît la suite, sidérante. Le OUI a raté la victoire par l'infime moitié de un pour cent, l'option souverainiste a progressé nettement au Québec et acquis une crédibilité sans précédent au Canada et à l'étranger. Il ne reste que 5 % des Québécois pour penser que M. Johnson serait le meilleur premier ministre pour le Québec, selon le sondage *Sondagem-Le Devoir* publié lundi, et il se trouve deux fois plus de fédéralistes pour faire confiance à une souverainiste, comme Pauline Marois, plutôt qu'à leur chef M. Johnson. Si le référendum avait été une élection, le PLQ aurait au surplus perdu une demi-douzaine de sièges, notamment dans les régions francophones où il s'était déjà beaucoup affaibli en 1994. Comme la prochaine échéance est électorale, les députés et les militants ont beau raconter qu'ils ne sont pas ébranlés, ils passent aujourd'hui plus de temps à lire l'avenir dans les débris qu'à chanter victoire.

Le PLQ ne peut évidemment que s'en prendre à lui-même. Il y a maintenant deux ans que son ancien chef, Robert Bourassa, a annoncé son départ, un laps de temps plus que suffisant pour le renouvellement qui s'imposait. Or, sur tous les fronts qui préoccupent les Québécois, le PLQ n'a peu ou pas de programme identifiable.

Depuis l'élection du Parti québécois, Daniel Johnson n'a cessé de répéter et de déplorer, souvent avec raison, que le référendum mobilisait toutes les énergies du gouvernement, que les autres dossiers allaient à la dérive, des finances publiques à la lutte au chômage. Mais outre qu'il a consacré lui-même presque tout son temps à harceler le gouvernement de questions référendaires, les critiques de son parti ont rarement dépassé les jérémiades sur tout autre sujet. Un exemple, patent ces jours-ci. Puisqu'ils

sont si préoccupés du budget de l'État, que feraient les libéraux pour réduire les dépenses du secteur de la santé tout en maintenant ouverts tous les hôpitaux puisqu'ils s'opposent aux fermetures?

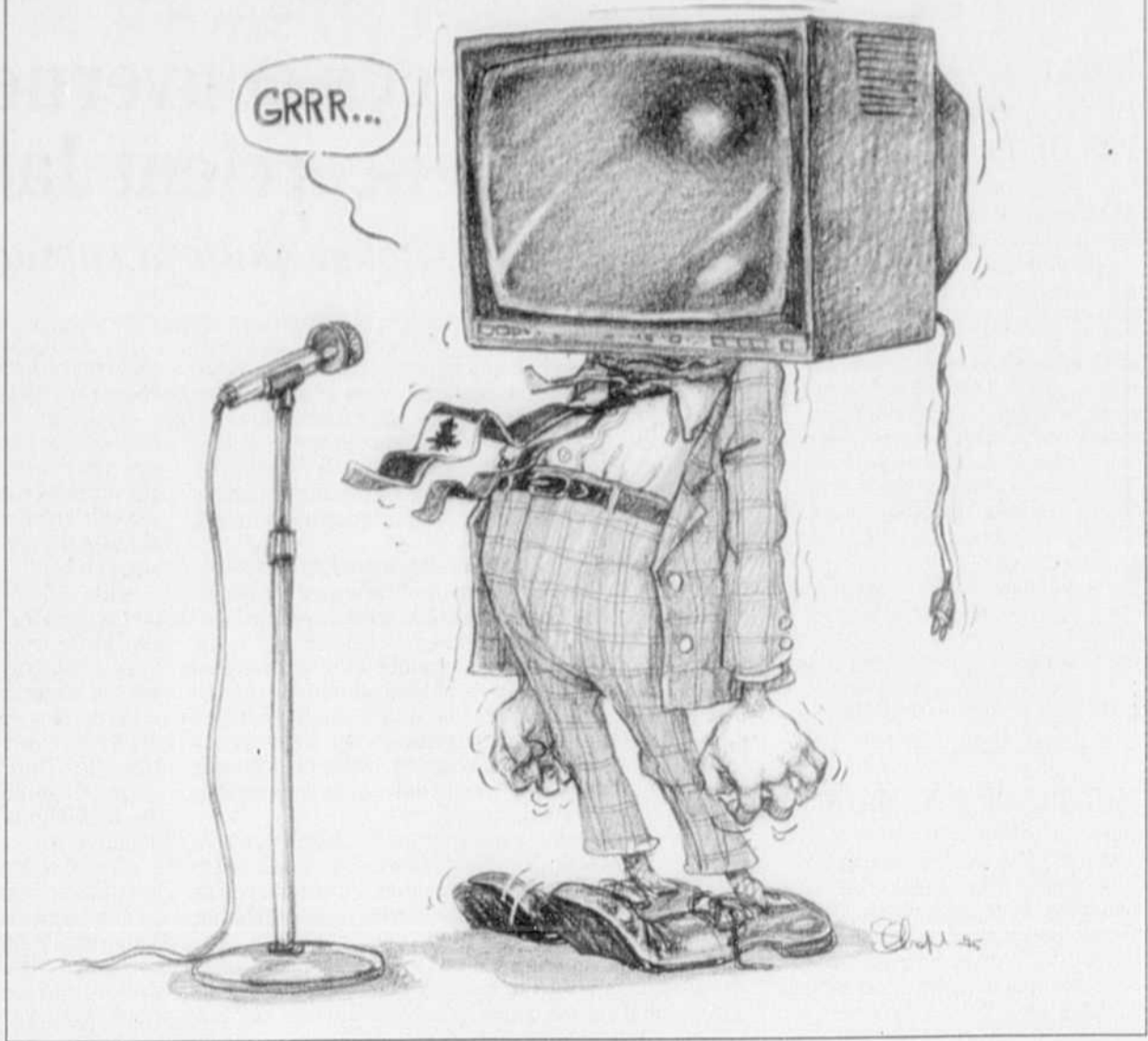
Et qu'il le veuille ou non, le PLQ a besoin d'un programme constitutionnel crédible, après avoir payé cher son insouciance. Ancien chef du PLQ, Claude Ryan tentait récemment en entretien télévisé de masquer l'incurie de M. Johnson: il avait manqué de temps, disait-il, pour produire un programme constitutionnel, ce qui n'avait pas été son cas en 1980. Observation généreuse, mais fautive. Élu chef en avril 1978, M. Ryan avait produit une ébauche poussée de son programme constitutionnel à peine dix mois plus tard et son fameux «livre beige» était publié en janvier 1980, cinq mois avant le référendum. Par contraste, M. Johnson, devenu chef du PLQ en décembre 1993, a

**Le Parti libéral
et son chef
sortent ébranlés
de leur victoire.**

pratiquement ignoré la question constitutionnelle au congrès d'orientation qu'il convoquait en mars suivant, et a attendu un an pour créer en décembre 1994, à son corps défendant et forcé par l'aile jeunesse de son parti, le comité de réflexion constitutionnelle qui devait lui fournir un «outil référendaire» et dont on attend encore le rapport. M. Johnson y tenait si peu qu'il en a renié une version préliminaire pour satisfaire à la stratégie référendaire d'un gouvernement fédéral convaincu d'obtenir la victoire sans avoir à promettre aux Québécois quelque «changement» que ce soit. Le chef du PLQ a été perdant, ainsi, à tous égards. Il a frôlé la défaite parce que les Québécois lui ont reproché le vide de son option, et il a laissé le champ libre à M. Chrétien qui s'apprête à proposer les changements les plus insignifiants possibles, sans contradiction chez ses alliés d'hier. M. Trudeau avait dû mépriser ouvertement le programme du PLQ pour aller de l'avant en 1981, M. Chrétien n'a même pas à se donner cette peine aujourd'hui.

Le Parti libéral du Québec est l'une des formations politiques les plus solides qui soient, il a déjà traversé bien des crises et il peut encore une fois se restaurer. Mais il ne l'a jamais fait sans se donner un programme substantiel: d'abord un programme social et économique comme le fut le plan de route de la Révolution tranquille, sous l'impulsion de Georges-Émile Lapalme suivi de Jean Lesage, ensuite un programme constitutionnel, comme celui de M. Ryan dont M. Bourassa s'est inspiré pour se maintenir au pouvoir et avec lequel il a presque réussi à conclure une entente avec le Canada, durant l'épisode de Meech. Batailleur infatigable, mais gestionnaire de court terme, M. Johnson n'est pas de ceux qui tentent de grands travaux de ce genre. Ils sont pourtant incontournables, à moins que le PLQ se condamne à demeurer l'ombre du grand parti qu'il a été.

JEAU CHRÉTIEN CRITIQUANT SON MANQUE DE VISIBILITÉ À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA



Trois solitudes



On peut voir présentement à Montréal une pièce de théâtre tout à fait exceptionnelle d'un point de vue artistique et politique. *Céleste*, une œuvre trilingue — française, anglaise et yiddish — nous laisse entrevoir la complexité et la richesse inhérentes à la relation qu'entretiennent une francophone, un anglophone et un juif. À travers les 30 ans que couvre la pièce, ce triangle tout particulier se transforme en une métaphore politique fascinante.

Céleste, une francophone catholique, se réfugie à Westmount pour échapper aux démons intérieurs qui l'habitent et aux trahisons qu'elle garde secrètes. Elle devient l'employée, l'amie, l'amante et, éventuellement, l'épouse de David Temple, un éminent professeur de philosophie à McGill. Notons que le philosophe et politologue Charles Taylor fut l'inspiration pour ce personnage! S'ajoutera au couple un ami du professeur, Isaac Hirschholm, un psychiatre juif fraîchement arrivé de Kiev et de Tel-Aviv.

Leur histoire personnelle se superpose au récit des relations entre francophones, anglophones et juifs de Montréal. En fait, les personnages incarnent des archétypes des trois communautés. La constante recherche chez ceux-ci d'une identité individuelle — et on soupçonne fortement, collective — se déroule sur fond d'extraits des œuvres de Charles Taylor.

Les thèmes de l'individualisme, de la recherche de soi et de la solitude dans la modernité trouvent en partie leur réponse dans la profonde amitié qui unit les trois personnages au-delà des frontières ethnolinguistiques. Comme le note le psychiatre Hirschholm: «Voici trois personnes plutôt bizarres, assises ensemble, les yeux fermés, écoutant de la musique, pendant que le monde se détruit, comme il le fait toujours...»

À l'intérieur de ce triangle étonnant, le professeur Temple offre une tentative de résoudre l'énigme des relations interpersonnelles et interculturelles. «Seulement si nous nommons notre solitude, observe-t-il, peut-on commencer à tisser des liens avec les autres.» Un «autre» tout aussi individuel que

collectif. Les leçons sont ici nombreuses pour ceux qui cherchent à mieux comprendre la problématique que la remarque de Jacques Parizeau sur les «votes ethniques» remettait tout récemment à l'ordre du jour.

La relation qu'entretiennent Céleste et Isaac demeure toutefois la plus fascinante. Explorée sous un éclairage positif — par opposé à l'œuvre de Mordecai Richler —, la relation entre francophones et juifs apparaît dans cette pièce pour ce qu'elle aurait dû être et pourrait encore devenir.

L'amitié et la complicité spontanées de ces deux personnages nous rappellent la grande similitude entre certains traits culturels francophones et juifs. Au-delà des nombreux référents religieux qui s'entrecroisent, il y a cette grande facilité à communiquer, un amour de la vie et une extraversion que francophones et juifs, de manière générale, partagent. Ils ont également en commun un paradoxe identitaire collectif particulièrement troublant.

D'une part, il y a ce sens marqué de l'identité culturelle et historique. D'autre part, il arrive de voir poindre un rejet, une quasi-haine de cette même identité. Écrite et mise en scène par Marianne Ackerman du Théâtre 1774, la pièce *Céleste* s'incarne presque tout entière dans le regard de la comédienne Marthe Turgeon. Ce regard semble porter en lui toutes les réponses à nos recherches identitaires et à nos amours — individuels ou collectifs — avortés.

En transcendant les incontournables clichés sur la froideur légendaire de l'anglo-saxon hypercérébral, le comédien Tom Rack nous donne un philosophe d'une intelligence et d'une sensualité accentuées par une

émouvante retenue. Mais surtout, le personnage du philosophe met à nu, par effet de contraste, le malaise politique de plusieurs Anglo-Montrealais. Contrairement au professeur Temple — ou à Charles Taylor lui-même —, de nombreux anglophones demeurent prisonniers de leur refus d'une recherche imaginative et créatrice de leur identité et de leur appartenance à cette terre québécoise. Ils se replient sur leur solitude et leur crainte face à l'«autre» francophone. D'autant plus lorsque cet «autre» est nationaliste ou souverainiste...

Heureusement, il existe à Montréal un nombre croissant d'anglophones qui ne craignent pas l'aventure que représente cette recherche. Que l'on songe aux compagnies de théâtre — Centaur, Bulldog Productions, Black Theatre Workshop et Theatre 1774 — ou aux nombreux auteurs, poètes et compositeurs, la volonté de communiquer et de créer une culture anglo-montrealaise distincte est indéniable.

Mais ils doivent souvent faire face à un certain blocage dont souffrent plusieurs anglophones qui boudent leur propre richesse culturelle. Quant aux francophones, ils tardent tout autant à puiser dans une créativité qui est pourtant beaucoup plus proche de leurs sensibilités que ne l'est la culture anglo-américaine.

La solitude juive à laquelle fait référence la pièce *Céleste* est également en pleine ébullition artistique. Par exemple, Montréal est au centre d'une renaissance du théâtre yiddish, dont la fondatrice et directrice artistique, Dora Wasserman, était honorée hier soir au Monument national. En fait, le théâtre et la musique yiddish épousent des thématiques et des rythmes auxquels les francophones peuvent aisément s'identifier. Les similitudes culturelles jouent aussi leur rôle dans les arts!

À la fin de la pièce, un professeur Temple déchiré par son amour impossible pour Céleste implore celle-ci d'une phrase coup de poing: «Si tu n'as pas su qui nous étions, je serai condamné aux regrets éternels.» Heureusement que la vie des collectivités est infiniment plus longue que celle des individus. Ce qui, en en conviendra, permet tous les espoirs...

L'information selon M. Chrétien

Lise Bissonnette

Après avoir blâmé les méchants séparatistes, et non les endormis de «sa» Gendarmerie royale du Canada, de ce qu'un malheureux perturbé armé d'un couteau a pu faire une promenade jusqu'à sa chambre, le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, blâme les journalistes de Radio-Canada pour l'humiliant match nul que lui a valu sa mauvaise campagne référendaire. Comme le disait Richard Nixon jusqu'à sa débâcle, il ne faut jamais admettre ses erreurs.

À part déplorer le fait que ses discours ne méritent pas d'emblée la première place au téléjournal, comme l'exigent et l'obtiennent les chefs des républiques de banane, M. Chrétien n'a pu fournir un seul exemple de dérapage important de l'information radio-canadienne en campagne référendaire. C'est que son reproche, et c'est bien plus inquiétant, touche au mandat même de la SRC qui, à son avis, doit principalement servir de ciment à «l'unité nationale». Dans ces conditions, il est évident qu'en tentant de faire normalement leur métier, en équilibrant les deux thèses majeures en présence, les journalistes man-

quent à l'objectif que leur assigne le premier ministre, et qui est de servir d'abord son camp. Il est désolant de voir, à la tête d'une des démocraties les plus solides du monde, un homme incapable d'en comprendre et respecter mieux l'un des piliers, la liberté de l'information.

On l'a dit, M. Chrétien fait fi de la teneur même de la loi canadienne qui régit la SRC. Elle a été amendée en 1991 pour remplacer notamment l'obligation qu'avait la Société de servir «l'unité canadienne» par un devoir de «réfléter la globalité canadienne», ce qui est assez insignifiant mais plus conforme aux valeurs d'un pays libre et pluraliste. Mieux encore, la loi affirme désormais que la SRC «jouit, dans la réalisation de sa mission et l'exercice de ses pouvoirs, de la liberté d'expression et de l'indépendance en matière de journalisme, de création et de programmation». M. Chrétien s'était opposé à la modification de la loi par l'ancien gouvernement conservateur, et il n'adhère toujours pas à ses principes, comme son intervention insistante et intimidante l'indique. Il ne lui reste qu'à amender la loi, il en a le pouvoir. Ce sera un autre beau débat, passionnant, sur «l'évolution» du Canada.

L E T T R E S

L'origine de la société distincte

Lucien Bouchard considère que la reconnaissance du Québec comme société distincte par le Canada anglais ne constitue qu'un hochet peu susceptible de répondre aux besoins essentiels des Québécois. Daniel Johnson et Robert Bourassa prétendent de leur côté que la paternité du concept de société distincte revient à René Lévesque, père spirituel de Lucien Bouchard. La paternité de ce concept devrait plutôt être attribuée à Paul Gérin-Lajoie qui adopta cette approche dans son rapport du 9 octobre 1967 intitulé *Québec, une société distincte*. Paul Gérin-Lajoie présidait à l'époque le Comité des affaires constitutionnelles du PLQ.

Le document de Paul Gérin-Lajoie reposait sur la thèse des deux nations. On y réclamait un statut particulier pour le Québec en insistant sur la nécessité d'obtenir des pouvoirs additionnels et la fin des dédoublements notamment en matière d'éducation, de culture, d'immigration et de sécurité sociale afin de protéger notre identité distincte et notre personnalité collective propre.

À l'époque, le concept de société distincte était donc beaucoup plus qu'un simple symbole. Le document de Paul Gérin-Lajoie a servi aux fédéralistes du Parti libéral du Québec pour donner la réplique à la thèse de René Lévesque présentée au Congrès du parti en 1967 et intitulée *Un Québec souverain dans une nouvelle union canadienne*. Les instances décisionnelles du Parti libéral ont bien pris soin cependant de ne pas soumettre le document de Paul Gérin-Lajoie au vote des députés au Congrès. Ce document a donc pris les tablettes comme le rapport Allaire en 1991. Au PLQ, plus ça change et plus c'est pareil...

Marc Sauvé, avocat
Montréal-Nord, 8 novembre 1995

Lapins qui forniquent

Rappelons à Denis Bilodeau (auteur du texte «Les voyageurs de l'identité», *Le Devoir*, 8 novembre dernier) que la vague référendaire des «lapins qui forniquent» a été lancée par René-Daniel Dubois lors de l'entre-prise présentée au *Point* et non par Gilles Maheu. «Les lapins qui forniquent» (et tous leurs acolytes, je ne parle pas des «vaches sépara-

tistes»), loin d'évoquer la bagatelle, font plutôt penser à la manière la plus *in* de ne pas se prononcer dans un débat de société — ou de ne se prononcer qu'après le verdict des autres en le commentant de haut. «Esquive?» demande Denis Bilodeau. Probablement. Celui qui n'a «pas gagné lundi dernier (le 30 octobre) mais qui n'a pas voté OUI» affiche un humour hors du commun: «Notre condition de divisés, nous en riions.» Chanceux, va.
Isabelle Dufour
Québec, 8 novembre 1995

Il ne fallait pas le dire

Il ne fallait pas dire ce que Parizeau a dit. Il ne le fallait vraiment pas. Parizeau est un personnage shakespearien. Il dit ce qu'il ne faut pas. C'est un prophète. Les prophètes ne sont pas polis, de même que les vrais amants ne font pas l'amour poliment. Un instant, on a vu briller dans ses yeux l'éclat de la haine, qui n'est belle que si elle est brève, comme la foudre. C'est alors seulement qu'elle montre son vrai visage d'amour déçu.
Jean-Pierre Sauriol
Montréal, 2 novembre 1995

À P R O P O S

...de naissances chez les adolescentes

Parmi les enfants d'adolescentes de moins de 18 ans, 9 %, soit près d'un sur 10, sont prématurés et 7,2 % ont un poids inférieur à 2500 grammes. La naissance d'un bébé vulnérable s'ajoute alors aux autres sources de stress accompagnant une maternité précoce. Les deux autres groupes les plus à risque sont les femmes de 35 ans et plus, surtout pour la prématurité (8,3 %) et les adolescentes de 18 ou 19 ans. L'âge idéal pour avoir un enfant à terme et de poids adéquat est entre 20 et 34 ans. La scolarité de la mère est un moyen d'estimer le niveau socioéconomique de la famille dans laquelle le bébé arrive. Moins la mère est scolarisée, plus elle aura du mal à

rendre sa grossesse à terme et, surtout, donner naissance à un bébé de poids adéquat. Dans bien des dossiers, la scolarité n'est pas précisée. C'est le cas du tiers des femmes ayant accouché hors du Québec. Il y a aussi plus de données manquantes dans les dossiers des femmes non francophones ou originaires d'un pays n'ayant pas une économie de marché bien établie, et parmi les femmes ayant accouché avec l'assistance d'une personne autre qu'un médecin.

Le Québec comparé: indicateurs sanitaires, démographiques et socioéconomiques, Ministère de la Santé et des Services sociaux.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

La culture de la rue

Une vision réductrice et rétrograde
du problème des jeunes sans-abri

ANDRÉ ARCHAMBAULT

Président

Regroupement des maisons d'hébergement
jeunesse Les Auberges du Coeur du Québec

Nous avons été consternés de lire le texte de Mmes Raynault et Denoncourt sur les jeunes de la rue, dans *Le Devoir* du 30 octobre dernier. Ce texte laisse entendre qu'il n'existe que peu de jeunes vivant dans la rue, outre les jeunes adolescents qui fuient temporairement leur milieu familial parce qu'ils ne s'entendraient pas bien avec leurs parents.

Les auteures dénoncent «le droit des adolescents à vivre dans la rue» et la tolérance sociale à les laisser faire leurs «frasques adolescentes».

Elles décrivent ces jeunes comme des fuyeurs de la famille et du centre d'accueil (au fait, pourquoi se seraient-ils retrouvés au centre d'accueil?) ou des *throwaway* (sic) toxicomanes ou malades mentaux.

Elles proposent plutôt d'améliorer nos institutions actuelles et de travailler pour le retour des jeunes dans leurs familles.

Elles demandent s'il faut accepter d'emblée le jugement du jeune sur son milieu familial et condamner les parents et les institutions qui n'ont pas eu la chance de se faire entendre dans cette «évaluation» de la situation.

Cette vision du problème des jeunes sans-abri nous semble réductrice et rétrograde et ne correspond pas du tout à notre expérience auprès de ces jeunes.

Par choix, par caprice
ou maladie

D'abord, Mmes Raynault et Denoncourt donnent à entendre que si les jeunes se retrouvent dans la rue, c'est par choix, par caprice d'adolescent ou parce qu'ils sont malades. De là à dire qu'ils devraient être renvoyés chez eux (ou au centre d'accueil) ou bien envoyés dans une institution où ils seront soignés, il n'y a qu'un pas que les auteures ne tardent pas à franchir.

Pourtant, elles reconnaissent l'existence d'une culture de la rue. Or, qui dit culture de la rue atteste de l'existence d'une vie organisée par des gens qui vivent dans la rue ou qui vivent de la rue. Et le rajustement constant de la population qui requiert les services des ressources d'hébergement est attesté. Simple caprice des jeunes de vouloir coucher dans des refuges?

Nous ne discuterons pas sur le nombre ou sur le concept de sans-abri. Nous pouvons cependant attester que nous accueillons, chaque année, dans les 25 Auberges du Coeur du Québec, plus de 2000 jeunes qui demandent notre soutien.

Ces jeunes ont effectivement vécu et vivent encore des difficultés immenses à se tailler une place dans la société. Nous n'avons pas l'habitude de les considérer comme des menteurs, des profiteurs ou des jeunes qui font des caprices. Lorsque c'est le cas (et c'est rare), on les aide à retrouver le chemin de la maison. Cela ne nous empêche pourtant pas d'en recevoir quelques milliers, chaque année.

Pour les plus jeunes, ils sont en fuite d'un milieu familial éclaté ou menaçant. Ils arrivent souvent des institutions publiques qui débordent.

Ils arrivent encore directement de leur milieu familial, à un moment de crise où tout est encore possible (on n'est pas obligé d'attendre une crise suicidaire pour agir).

Ceux qui nous arrivent volontairement et en provenance de leur milieu familial, sont soutenus afin qu'ils retrouvent, avec leurs parents, un cadre de vie sécuritaire et positif. Leur angoisse et leur mal de vivre ne peuvent être réduits à des caprices. Et le centre d'accueil est probablement la dernière place où ils devraient atterrir.

Quant aux plus vieux, ils sortent souvent du centre d'accueil à 18 ans, sans ressource, sans avenir. Ils ne vivent pas non plus dans la rue par choix. Ils s'adaptent.

Mais, et c'est là très inquiétant, il existe une nouvelle cohorte de jeunes plus scolarisés qui se retrouvent, sans revenu ni domicile fixe, dans des conditions qui ressemblent de plus en plus à nos «sans-abri traditionnels».

La situation socioéconomique les a maintenant rejoints. Les lois qui haussent les frais de scolarité et réduisent l'accès aux bourses, placent nombre de jeunes dans l'impossibilité de poursuivre leurs projets de vie. L'isolement d'avec le milieu familial, souvent incapable de les soutenir après 18 ans, les rend vulnérables au premier coup du sort (perte d'un revenu ou d'un partenaire d'appartement, dépense imprévue, qui les jettent à l'indigence).

Montréal n'est ni Bogota, ni Moscou. Mais cela ne signifie pas que les jeunes vivent une situation dorée, qu'il n'y a pas de sans-abri à Montréal et qu'ils ne sont pas effectivement de plus en plus jeunes. De telles comparaisons sont ridicules.

Nous croyons, pour notre part, que s'il n'y avait ni ressources, ni services publics pour les soutenir, nous ne serions peut-être pas loin de ces villes pour le record de la misère étalée au grand jour.

En fait, l'appauvrissement de plus en plus intolérable, les compressions dans les programmes sociaux, les nouvelles coupes annoncées pour l'an prochain, l'attitude de certains qui préfèrent couper les services plutôt que de revoir leurs échelles de revenus (c'est-à-dire les déclarations des médecins et directeurs d'hôpitaux) nous inclinent à penser que la situation n'ira pas en s'améliorant et que le filet de sécurité sociale risque de

s'amenuiser au point de n'être plus qu'une mesure de «secours direct».

Dans ce contexte, il faut envisager une situation encore plus critique pour les jeunes.

Fatalisme ou réalisme?

Cette vision ne semble pas considérer que si les jeunes se retrouvent à la rue, ce n'est peut-être pas par choix. Le nombre d'abus et de situations de violence vécues par les jeunes, leur pauvreté croissante et celle de leurs familles, l'accès bloqué au travail et au revenu et à l'autonomie pour eux, ne semblent pas faire partie du cadre d'analyse des auteures.

Nulle part, il n'est fait mention des conditions socioéconomiques que subissent les jeunes et leurs familles. On ne parle pas, non plus, des jeunes qui sont laissés à eux-

mêmes, expulsés de la maison ou renvoyés par les institutions publiques, à 18 ans.

Ces dames semblent vivre dans un monde où les jeunes peuvent rester chez leurs parents et les malades aller dans des institutions.

Cela nous semble fort simpliste, d'autant plus que ces institutions débordent de jeunes «capricieux» qui s'y retrouvent justement parce qu'ils sont en besoin de protection ou parce qu'ils sont en train de décrocher d'une société qui leur fait bien peu de place.

D'ailleurs, il faudrait se demander pourquoi les institutions dont parlent les auteures sont souvent évitées par ces jeunes. Il faudrait aussi se demander pourquoi elles débordent.

Si la reconnaissance du droit des jeunes à disposer d'eux-mêmes est néfaste, devrait-on criminaliser les fugues du foyer parental? Cela nous semble peu réaliste.

Les auteures insistent encore sur la nécessité de faire une différence entre adolescents et jeunes adultes.

Or, notre expérience nous apprend que, justement, les contextes ont changé et qu'effectivement, les jeunes de 18 à 29 ans se retrouvent de plus en plus dans des conditions et des statuts similaires à nos adolescents «traditionnels».

Il est clair que l'adolescence se prolonge indûment. Mais cela n'est pas la faute des jeunes ou une tare congénitale qui se soigne. La réalité montre clairement que les jeunes de 18 à 29 ans sont de plus en plus placés sur des voies de garage, confinés à du sous-emploi ou des emplois précaires quand ce n'est pas tout bonnement le chômage endémique.

Qu'on les considère encore comme des jeunes, sans abri ou non, quoi de plus normal?

Les lois mêmes (Protection de la jeunesse, Prêts et bourses, Aide sociale) les confinent à un statut de citoyens de seconde zone en les rendant obligatoirement dépendants de leurs parents après 18 ans. Or, l'accès au revenu est bloqué, ce qui n'était pas le cas pour la très gâtée et capricieuse génération à laquelle Mmes Raynault et Denoncourt et moi-même appartenons.

Les auteures semblent réduire le statut des «vrais jeunes sans-abri» à celui de personnes vivant des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Selon elles, on n'aurait qu'à les envoyer dans les institutions appropriées.

Elles semblent ignorer, que, là aussi, le débordement existe, les taux de «succès» quant à leur insertion sociale ne sont pas réjouissants et les jeunes retournent à répétition dans ces institutions «adaptées» sans pour autant en voir la fin.

Et encore faut-il voir les temps d'attente requis pour obtenir du soutien autre que des prescriptions médicales.

Ces dames ne semblent pas non plus se demander pourquoi il y a un tel développement de la toxicomanie et de problèmes de santé mentale (deux comportements de fuite de la réalité).

Ces mêmes auteures attestent, d'une part, la véracité d'une étude de 1988-89 sur les jeunes sans abri qui fait état de 3500 jeunes, recensés dans une même période dans des centres d'hébergement et affirmant, d'autre part, qu'il est excessif de parler de 15 000 sans-abri de moins de 30 ans.

Or, ce recensement n'était pas exhaustif, ne couvrait pas toute une année d'accueil et ne concernait que les jeunes errants déjà inscrits dans les ressources recensées. Il ne comptait pas, non plus, ceux qui se débrouillaient seuls.

De plus, depuis 1989, la situation est loin de s'être améliorée, bien au contraire. Nous nous étonnons donc de l'optimisme de ces auteures.

Et ce n'est pas, au contraire de ce que pensent ces travailleuses du CLSC Centre-Ville, faire preuve de fatalisme que de reconnaître la réalité vécue par les jeunes, au delà de notre désir de les voir sortir de la rue. On peut faire semblant que ça n'a pas de raisons d'exister, mais la réalité nous rattrape.

Une vision idyllique
et un peu simpliste
de l'adolescence

La dernière étude de Santé Québec démontre pourtant clairement le niveau de désespoir des jeunes, leur goût accentué de mourir et j'ajouterais que leur manque de confiance dans les solutions développées par «l'autre génération» n'est pas totalement sans fondement.

Les auteures semblent proposer une vision idyllique et un peu simpliste de l'adolescence comme une période où l'on mange beaucoup, l'on accomplit des prouesses sportives et l'on s'intéresse à la musique, à la danse ou aux langues.

Il est évident que cela est possible dans un milieu familial harmonieux et qui en a les moyens. Mais combien de familles sont disloquées, dans la misère et isolées? De quelle réalité adolescente parlent donc ces dames? Cela ressemble plus à du cinéma où tout finit toujours par s'arranger.

Les auteures prétendent qu'il faut aider les jeunes à ne pas vivre dans la rue et engager les parents dans ce travail. Nos ressources tentent de le faire depuis des années et impliquent les parents dans la démarche. Qu'en est-il des institutions publiques?

Les ressources qui se créent pour rejoindre et aider les jeunes qui se retrouvent dans la rue, que ce soit pour quelques jours ou quelques années, le font parce qu'elles constatent la difficulté de plus en plus grande de rejoindre ces jeunes par les moyens traditionnels mis en place.

La perspective de les voir se fondre dans la «culture de la rue», la clandestinité et la marginalité est bien réelle, et les chances de rejoindre ces jeunes s'estompent à mesure, si l'on ne fait rien.

Dire que des institutions existent et qu'on devrait les envoyer là ne changera rien à ce constat.

Et la perspective de contraindre ces jeunes à adopter nos solutions, ne fait encore que repousser nos possibilités d'agir. Qu'il existe des ressources publiques d'aide, cela est bon.

Mais qu'il existe aussi des ressources alternatives auxquelles les jeunes peuvent accéder sur une base volontaire, cela est tout aussi essentiel, si l'on veut agir efficacement et dans le respect des personnes, auquel les jeunes ont droit, tout autant que les gens de la génération qui les précède.



ILLUSTRATION THE NEW YORK TIMES

Un no man's land?

La perception même du phénomène
est confuse

HENRI-CHARLES BAUDOT

Intervenant communautaire

Étudiant en action communautaire à l'Université de Montréal

Quand on pense aux différents portraits sur le phénomène des «jeunes de la rue» (et spécialement sur les jeunes mineurs), le texte publié dans *Le Devoir* du 30 octobre dernier intitulé «Les jeunes de la rue: ni jeunes ni dans la rue» vient ajouter juste à temps une clarté nécessaire dans l'exercice de pratiques d'intervention auprès d'eux.

Depuis plusieurs années en effet, notre souci face à ce triste phénomène et les nombreuses couvertures médiatiques dont autant de jeunes, d'intervenants et de ressources, ont rendu confuse la perception même que l'on peut avoir de ce phénomène.

Ainsi, dans les dernières années à Montréal sont nées plusieurs ressources de type communautaire ou OSBL (organismes sans but lucratif), ainsi que de nouveaux acteurs sociaux. Et l'élaboration de solutions à apporter intègre aussi cette confusion, selon les philosophies et les idées de chacun.

C'est peut-être dans cette dynamique que s'installe une certaine tolérance sociale (celle dont parlent les deux auteures du texte) accompagnée d'un fort sentiment d'impuissance.

Et dans ce sens, j'appuie entièrement les positions exprimées par Mmes Denoncourt et Raynault: à savoir:

■ la rue n'est effectivement pas un *no man's land*;

■ la responsabilité sociale est primordiale.

Les jeunes (je parle ici des adolescents) qui malheureusement passent par la rue, pour de multiples raisons (plusieurs sont actuellement identifiées), sont aussi des jeunes en devenir et donc en transit dans la rue sur un continuum d'espace-temps qui a pour

point de départ une crise, un malaise (normal à l'adolescence) et qui peut avoir pour point d'arrivée l'itinérance. Et il est tout à fait juste d'y associer des problèmes de consommation de drogue, de fugues, d'actes délictueux, de regroupement en *gangs*, de quête d'aventure, de recherche d'identité, qui, sans interventions, voient leur aboutissement vers toutes les formes d'exclusion et de marginalité que l'on connaît: prostitution, squattage, itinérance...

Ce continuum est quand même soumis au temps et aux espaces où les jeunes cheminent; il est soumis aussi à de multiples facteurs qui viennent influencer ce parcours. S'installer dans ce parcours, soit comme intervenant, projet d'intervention ou ressource alternative, demande (pour ne pas dire exige) des paroles, des idées et des gestes teintés justement de responsabilité, donc de conscience, de philosophie; des adultes-acteurs sociaux et qui influenceront cette trajectoire chez les jeunes.

Les analyses que l'on peut faire de ces troublantes situations ne doivent pas «geler» (invalider) notre capacité à agir ou à réagir face à elles. À ce titre, toute intervention en relation d'aide se doit d'être ouverte sur les ressources possibles, existantes ou imaginables pour le bénéfice de la personne aidée (que l'on cherche à aider).

Si aujourd'hui, dans ce monde en mutation, nous avons imaginé un ami, un parent, un enfant, qui exprimait une souffrance, une colère et qui disait vouloir décrocher, s'enfuir, imaginons maintenant les paroles, les gestes et les idées qui pourraient réinclure dans ce monde ceux et celles que l'on appelle les «exclus».

Escapade
nature

au Québec

Quelques impressions
d'un touriste français

CLAUDE CHAPUIS

Dijon, France

Après de fort agréables vacances dans votre belle province que je visite régulièrement depuis 25 ans; je vous livre quelques-unes de mes impressions.

Avec un groupe d'amis, j'ai effectué deux voyages en canot organisé par l'agence «Escapade Nature», l'un sur la Métabetchouane, l'autre sur la rivière Jacques-Cartier. Si nous avons été séduits par le caractère sauvage et grandiose de la Métabetchouane, en revanche, nous avons été un peu déçus par le parc Jacques-Cartier. Non pas parce que les paysages étaient moins beaux. Bien au contraire. Mais nous avons émis un certain nombre de réserves:

■ Un site pour camper avait été retenu depuis fort longtemps par «Escapade et Nature». Or, une heure avant de nous installer, nous avons appris qu'il fallait aller planter nos tentes dans un autre site en raison de travaux sans doute prévus de longue date. Comment se fait-il que l'agence n'en ait pas été informée? Pis encore: des campeurs déjà installés ont dû déménager.

■ Nous n'avons pas trouvé dans le parc l'aspect sauvage qu'il était censé revêtir. Sillonné de routes, contrôlé, policé, administré par des fonctionnaires tatillons, il n'évoquait guère la nature québécoise dont rêvent les Français qui veulent découvrir votre province.

■ L'interdiction de ramasser du bois mort, qui pourtant jonche le sol des forêts, m'a paru sans justification, d'autant plus que sur les terrains avoisinant le parc, l'exploitation forestière semble incontrôlée. Cette coexistence de deux conceptions extrêmes des choses me paraît assez malsaine.

■ Le parc, censé être tranquille, était survolé par des hélicoptères de l'armée. Ce survol est-il compatible avec l'esprit des parcs? N'existe-t-il pas d'autres routes pour ces engins bruyants?

■ Alors que votre pays célèbre le centième anniversaire des parcs, j'en viens à me demander ce qu'est devenu l'idée qui a présidé à leur création. Les visiteurs ne sont-ils pas en passe d'être considérés comme des intrus, comme des indésirables?

De telles attitudes sont également devenues monnaie courante en Europe. Loin de moi l'idée de me poser en donneur de leçons. Les parcs procèdent d'une bonne intention mais le chemin de l'enfer n'est-il pas précisément pavé de bonnes intentions? Vos parcs ont plus besoin de pédagogues, de personnes qui enseignent leur amour de la nature et apprennent aux visiteurs à la connaître, à la respecter et à l'aimer, que de fonctionnaires appliquant d'une manière froide, impersonnelle, voire condescendante, des règlements, et que les touristes semblent dérangés.

Mais votre pays est superbe. Je souhaite que ce qui reste d'éden en Amérique du Nord ne soit pas gâché par trop de lois et de règlements.

L'ÉQUIPE DU
DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'Information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpéit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Clapierre (adjoint au directeur de l'Information), Konrad Yakabuski, Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'Information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Mungier, Odile Tremblay; à l'Information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information internationale: Jocelyne Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'Information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lessage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (cartooniste); à l'Information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Claude Petit (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Arts publics et annonces classées), Jacqueline Avri, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Mischevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruellan, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierre-Robert, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'Administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services complexes), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction), Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danièle Ross, LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Louise Gagné (directrice), Christian Goy (superviseur à la promotion, des abonnements), LA PRODUCTION Jocelyn Arseneault (directeur de la technologie et des approvisionnement), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lessage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zuilka, LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

ACTUALITÉS

INFORMATIONS

RDI jubile mais ne le dit pas trop fort

SUITE DE LA PAGE 1

calmer. Ainsi, aux journalistes qui se demandaient s'il ne fallait pas «présenter plus de québécois», comme le fait TVA, M. Lapointe a répondu par la négative.

M. Lapointe a cependant précisé récemment que le bulletin de fin de soirée laisserait de plus en plus de place aux phénomènes de société, avec des reportages ou des séries de reportages sur de gros sujets. Au programme, plus tard cette semaine, *Le Téléjournal* sortira de ses studios pour lancer, avec *Le Point*, un débat sur les finances publiques.

M. Lapointe, un ancien de TVA, ne veut pas entendre parler de copier TVA, «de couvrir les chats volés», de «mettre des teasers, du sport, des loteries». La SRC a des moyens dont ne dispose par le réseau privé et ils seront utilisés pour relever et non niveler l'information, a-t-il dit.

N'empêche. Certains, boulevard René-Lévesque, parlent d'accroître la présence de la SRC en région comme cela a été le cas durant la campagne référendaire. Rien n'est décidé mais le débat est engagé.

Chaque réseau a ses forces et ses faiblesses. TVA est souvent meilleur dans la couverture de faits divers et des événements québécois régionaux alors que la SRC est la championne incontestable de l'information internationale. Alors que la hiérarchie des nouvelles à la SRC prend la planète en compte, TVA, qui n'a pas de correspondant étranger, n'a aucun scrupule à ouvrir son bulletin avec une information plus locale, que la SRC n'inclurait peut-être pas à son *Téléjournal*.

TVA doit aussi prendre en compte ses annonces publicitaires et son tirage de la loterie, c'est-à-dire promettre une nouvelle plus «sexy» à ses téléspectateurs au retour de la pub.

Si, à la SRC, plusieurs considèrent ces changements d'un œil inquiet, au second sous-sol de la tour de Radio-Canada, le Réseau de l'information se frotte les mains. RDI devient en effet le seul réseau à présenter un bulletin d'informations de 30 minutes à cette heure de la soirée. La direction du réseau a d'ailleurs réagi rapidement en ajoutant deux nouveaux bulletins, les samedis et dimanches soirs. Ce bulletin fait le tour de l'actualité québécoise. Il n'ignorera pas, promet RDI, les grands événements nationaux ou internationaux.

M. Lapointe ne veut pas entendre parler de copier TVA, «de couvrir les chats volés», de «mettre des teasers, du sport, des loteries»

RDI a une autre raison de se réjouir: les téléspectateurs qui ne veulent rien rater écouteront sans doute la première édition du *Téléjournal* sur RDI, à 21h, et le bulletin de TVA à 22h. D'ailleurs, avant même le remue-ménage à TVA, le bulletin de RDI connaissait déjà, cette année, un énorme succès. Une moyenne de 100 000 personnes regardent la première édition, avec des pointes à 125 000. Il s'agit là d'un succès phénoménal puisqu'il y a six mois, seulement 55 000 personnes choisissaient RDI à 21h.

RDI jubile mais ne le dit pas trop fort. Et elle est prompte à répéter qu'elle n'enlève aucun téléspectateur à la première chaîne puisque *Le Téléjournal* de 22h à lui aussi grimpe cet automne. Il reste qu'une nouvelle inquiétude a atteint la SRC: avec un bulletin à 22h, TVA dispose d'une heure pour reprendre les exclusivités entendues sur RDI et les présenter en même temps que la première chaîne de la SRC.

En fait, l'instauration d'un bulletin à TVA à 22h a fait remonter à la surface ce débat qui couve dans les coulisses de Radio-Canada sur la concurrence que RDI livre à la chaîne principale de la SRC. Il s'en trouve même pour souhaiter que RDI mette sur pied son propre bulletin de nouvelles.

La décision de TVA de déplacer son bulletin ne vaut pas pour le week-end, ce qui démontre bien que la décision du réseau de déplacer son bulletin de nouvelles est indissociable des problèmes que cause *Cha ba da* au réseau. En faisant passer sa diffusion de 22h à 22h30, TVA semble condamner l'émission de Grégory Charles à poursuivre sa chute.

Télévision Quatre Saisons, dont le *Besoin d'amour* de Guy A. Lepage avait plafonné à 390 000 auditeurs, pourrait gagner quelques téléspectateurs de plus. Mais jusqu'à présent, cela ne s'est pas produit.

Un autre joueur à la SRC pourrait par ailleurs être affecté par la présence d'un autre bulletin de nouvelles à 22h: *Le Point*. Car le téléspectateur est souvent paresseux: s'il regarde le bulletin de TVA, il pourrait rester à ce réseau. C'est d'ailleurs la popularité de certaines émissions précédant le bulletin de TVA qui explique — en partie — le succès du bulletin de TVA la semaine dernière.

SUITE DE LA PAGE 1

manque d'anesthésistes pourrait aussi entraîner la fermeture de blocs opératoires et de lits de soins de courte durée.

Au cours d'une conférence de presse hier, le directeur général de la Régie régionale de la santé de Montréal-Centre, Marcel Villeneuve, a rapidement fait allusion à la fermeture anticipée de Saint-Michel. «Il est possible que le processus soit devancé pour la conversion en centre de soins de longue durée», a-t-il indiqué, ajoutant que la Régie était en discussion pour résoudre le problème lié aux anesthésistes.

En vertu du plan élaboré par la Régie, l'hôpital Saint-Michel doit être converti d'ici février 1997 en hôpital de soins de longue durée, mais des travaux de transformation pourraient être entrepris dès l'hiver 1996, obligeant le déplacement temporaire d'une centaine de patients.

Une vingtaine de médecins sur 120 ont déjà quitté ou remis leur démission à l'hôpital Saint-Michel. Bien que le nombre d'ambulances n'ait pas diminué, on fait état d'une baisse de 30 % du nombre de patients qui se présentent à l'urgence. La chute de la clientèle a entraîné une baisse de la rémunération pour plusieurs médecins, de même qu'une perte d'intérêt professionnel, qui rend difficile le remplacement des effectifs manquants.

D'autres hôpitaux appelés à fermer au cours de 1996 vi-

HÔPITAL

vent aussi des moments difficiles et ont dû fermer leurs urgences la nuit. À l'hôpital Reddy Memorial, des spécialistes de plusieurs départements ont été appelés en renfort à l'urgence depuis le début novembre. Et ce, pour pallier la baisse d'activités de plusieurs médecins de l'urgence, qui passent désormais plus de temps à leur cabinet. De sorte que plusieurs spécialistes, dont des chirurgiens, accueillent des patients à l'urgence. «Un bon chirurgien est d'abord un bon médecin. Notre système est en équilibre, de façon à ce que les malades reçoivent les soins appropriés. Nous vivons une situation de crise, il faut donc trouver des solutions originales», a indiqué hier Richard Marsan, directeur des services professionnels au Reddy Memorial, où la perte de clientèle n'est encore que minime.

38 millions dans des nouveaux services

Mais hier, la Régie de la santé maintenait son intention de ne pas précipiter la fermeture de certains hôpitaux. Selon le directeur Marcel Villeneuve, le maintien de l'échéancier initial «est la garantie que les fermetures des hôpitaux se fassent de façon harmonieuse».

En 1995-96, première année de transformation du réseau, 38 millions seront injectés dans de nouveaux services visant à compenser les fermetures d'hôpitaux grâce à un emprunt autorisé par le ministère de la Santé. Selon la Ré-

gie, cet emprunt est rendu nécessaire puisque les économies découlant des fermetures d'hôpitaux ne se concrétiseront que dans deux ans. Cette somme de 38 millions représente 25 % des 155 millions qui doivent être transférés dans de nouveaux services d'ici 1995-98 dans la foulée du plan triennal de la Régie.

De ces 38 millions, 1,4 million de dollars iront aux CLSC pour accroître leurs services postopératoires et les soins à domicile des patients qui reçoivent leur congé de l'hôpital. Plus de huit millions seront investis pour augmenter la capacité de deux hôpitaux à desservir les personnes âgées.

La part du lion, 20 millions de dollars, ira l'année prochaine à un fonds d'équilibre régional destiné à fournir aux gros hôpitaux de Montréal des sommes pour augmenter les soins aux cancérux, la radiothérapie et les transplantations d'organes. Près de trois millions iront aux CLSC pour donner plus de services à domicile aux personnes âgées et 1,7 million pour les personnes ayant des handicaps physiques ou intellectuels.

Même si seulement 15 % des réallocations budgétaires vers les soins à domicile seront effectuées en 1995-96, M. Villeneuve assure que les services alternatifs à l'hospitalisation seront en place au moment des fermetures d'hôpitaux. «Dès le début de l'année budgétaire suivante [1996-97], on fera le gros du développement. Mais si les hôpitaux ferment avant la date prévue, c'est sûr qu'on aura un problème.»

AIDE

SUITE DE LA PAGE 1

plémentaires de 86 millions jusqu'ici. Afin de récupérer ces sommes et de rester fidèle aux crédits de 4,26 milliards pour l'année, «on va devoir effectuer les compressions. Il s'agit de gérer l'Etat», a affirmé hier l'attachée de presse de Mme Blackburn, Christiane Miville-Deschênes.

Cette dernière a toutefois soutenu que la proposition que Mme Blackburn soumettra au conseil des ministres — dont le dépôt est prévu pour la réunion ministérielle hebdomadaire d'aujourd'hui mais qui pourrait être reporté à la semaine prochaine en raison d'un ordre du jour particulièrement chargé — ne visera que des «compressions minimales». Il ne s'agit ni d'un présage de la réforme en profondeur que le ministre a demandé d'ébaucher à un comité d'experts — et dont le rapport final doit être remis en février prochain —, ni des mesures qui seront nécessitées pour faire face aux compressions qu'apportera bientôt au régime de l'assurance-chômage le gouvernement fédéral.

La confirmation selon laquelle on procédera effectivement à des compressions dans l'aide sociale n'a guère pris par surprise le milieu communautaire, où on craint pourtant qu'il ne s'agisse d'un avant-goût des coupes qui s'abatront sur les assistés sociaux d'ici un an. «Vu que [le budget de] l'aide sociale est dans le rouge, et avec tout ce qui s'en vient du gouvernement fédéral, on ne pouvait pas ne pas penser qu'il ne s'en vient rien du gouvernement provincial en matière d'aide sociale», a tranché Claudette Champagne, du Front commun des personnes assistées sociales.

Pour sa part, Mme Miville-Deschênes n'a pas voulu préciser où Mme Blackburn entend chercher des économies de 86 millions, le tout étant sujet à l'aval de ses collègues au conseil des ministres. Elle a toutefois fait savoir que les assistés sociaux ne subiront vraisemblablement pas les effets de cette mini-réforme avant le printemps prochain, soit le délai prévu avant l'adoption d'un projet de loi instaurant les modifications. Mais il ne s'agira que d'un début, semble-t-il, compte tenu des compressions qui se préparent au niveau fédéral. «C'est comme un jeu de quilles: ça tombe à Ottawa, puis ça tombe ici», a ironisé un fonctionnaire au ministère de la Sécurité du revenu.

Effectivement, le ministre fédéral du Développement des ressources humaines, Lloyd Axworthy, devrait dévoiler d'ici la fin du mois son plan pour réduire d'au moins 1,6 milliard de dollars la caisse de l'assurance-chômage en resserrant les critères d'admissibilité aux prestations. Selon les scénarios qui circulent, jusqu'à

200 000 travailleurs québécois perdront leur droit aux prestations d'assurance-chômage, selon une analyse interne préparée par la Société québécoise du développement de la main-d'œuvre.

Divers documents fédéraux, qui ont beaucoup circulé dans les médias, prévoient une augmentation du nombre de semaines et d'heures qu'un travailleur devra avoir travaillées pour être admissible aux prestations d'assurance-chômage — passant des 180 à 300 heures actuellement exigées, selon la région, à 455 à 700 heures. La durée maximale pendant laquelle un bénéficiaire aurait droit aux prestations tomberait vraisemblablement de 50 à 45 semaines. Et le montant des prestations, fixé à 55 % du salaire admissible, diminuerait de 1 % pour chaque tranche de dix semaines pendant laquelle le prestataire aura recours au régime.

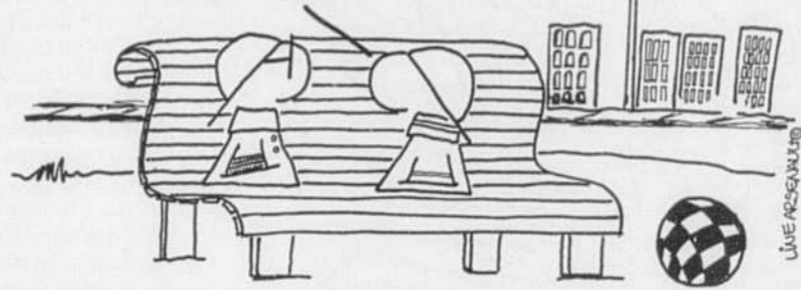
Le tout entraînerait une augmentation substantielle du nombre de personnes faisant appel à l'aide sociale, et ce, au moment même où Ottawa met la hache dans les transferts sociaux aux provinces. «On n'a même pas envisagé ça encore», a affirmé Mme Miville-Deschênes, faisant savoir que les mesures qu'annoncera dès aujourd'hui la ministre n'auront pour but que de remédier au défoncement budgétaire de cette année.

Ce dernier découle en grande partie, d'après la ministre, des budgets fédéraux de 1993 et 1994 qui ont fait passer de dix à douze le nombre minimal de semaines de travail requis pour être admissible aux prestations et qui ont fait baisser le niveau des prestations d'assurance-chômage de 60 à 55 % du salaire «assurable».

Dans le milieu communautaire, on redoute que Québec ne réponde au manque à gagner financier en mettant en œuvre les recommandations d'un rapport interne commandé par l'ancien ministre libéral André Bourbeau et remis au ministre en août 1994 — soit en pleine campagne référendaire. Ce rapport, dont *Le Devoir* a obtenu copie, propose entre autres d'éliminer certains barèmes qui prévoient des prestations plus élevées pour les assistés sociaux qui se disent prêts à participer aux programmes d'employabilité du ministère mais qu'aucun programme n'est immédiatement en mesure d'accueillir, faute de place. Ces personnes, classées «disponibles», reçoivent une prestation mensuelle de 50 \$ de plus par rapport aux prestations des «non-participants» qui ne s'inscrivent à aucune mesure d'employabilité. En éliminant la catégorie de prestataires «disponibles», toutefois, Québec ne réaliserait des économies que de l'ordre de 25 millions par année, bien en deçà des dépassements budgétaires de cette année.

La vie qu'on mène

Un "peut-être"; c'est un "oui" assuré.
"On verra"; c'est négociable.
Mais un "non" c'est un peu moins sûr..!



URNES

SUITE DE LA PAGE 1

les employés de la mairie, préparant les isolements, suspendant les petits drapeaux aux couleurs algériennes.

Seuls quelques portraits du cheik Mahfoud Nahnah, l'«islamiste modéré», sont visibles aux abords. M. Nahnah tente de conquérir l'électorat du FIS, et des rumeurs de vote en sa faveur des sympathisants de ce mouvement, dissous en 1992, circulent dans certains quartiers.

Sur la place centrale du quartier, un panneau d'affichage a été installé. Il est resté vierge. Quand on s'enfonce dans les ruelles tortueuses, où aucun policier ne s'aventure, on peut lire des graffitis récents menaçant de mort ceux qui oseront aller voter.

«Mardi la journée des balles, mercredi le sang sur les murs, et jeudi [jour du scrutin] la visite au cimetière», proclame l'un des ces slogans, bombé à la hâte.

«Moi, j'irai voter», raconte tout de même un habitant. «Ils ne peuvent quand même pas tous nous tuer», lâche-t-il. Les images télévisées des électeurs algériens votant en masse en France, suivies grâce aux antennes paraboliques, ont ici aussi marqué les esprits.

Dans un climat d'état de siège, pour la première fois depuis l'indépendance, en 1962, les Algériens auront donc l'occasion, demain, de sélectionner leur président parmi plusieurs candidats.

Les 16 millions d'électeurs inscrits officiellement auront le choix entre quatre candidats. Parmi ces candidats, nul représentant du FIS, du FLN (ex-parti unique) ou du FFS, le Front des forces socialistes (gauche laïque) d'Hocine Ait Ahmed, qui boycottent tous l'opération. Mais trois courants plus ou moins «équivalents» les remplacent aujourd'hui.

Au premier rang des candidats, le président sortant Liamine Zéroual, 54 ans. Soutenu par l'armée, seule institution stable en Algérie, l'ex-ministre de la Défense est donné favori de ces élections, qu'il a tenu à organiser malgré la poursuite d'un conflit qui a fait 50 000 morts

depuis la confiscation de la victoire électorale des islamistes, il y a quatre ans.

Son adversaire le plus sérieux paraît être l'islamiste cravaté «à visage humain» Mahfoud Nahnah, qui cherche à rassurer un électorat modéré las des violences, tout en briguant les voix des électeurs frustrés qui avaient voté en décembre 1991 pour le FIS.

Seul autre candidat ayant aussi drainé les foules durant la campagne électorale qui s'est achevée lundi soir, le «démocrate» Saïd Saadi, dirigeant du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), est en mesure de réaliser un bon score en Kabylie mais paraît handicapé aux yeux des électeurs arabisants par son profil berbériste. Il essaie d'«occuper» le créneau laissé vacant par l'absence du FFS.

Le quatrième candidat, le musulman «modéré» Nourredine Boukrouh, leader du petit Parti du renouveau algérien, semble ne devoir faire que de la figuration.

Seize millions d'électeurs, et non plus 12,5 millions comme à la fin 1994, selon un chiffre fortement révisé à la hausse du ministère de l'Intérieur qui a suscité l'étonnement de Nahnah, sont convoqués dans plus de 33 000 bureaux de votes répartis en près de 8000 centres.

Les bureaux de vote ouvriront demain de 8h jusqu'à 19h sauf prolongation spéciale des *walis* (préfets), mais les nomades du Sahara, les soldats et policiers mobilisés pour assurer la sécurité du scrutin de jeudi et les Algériens de l'étranger ont déjà commencé à voter.

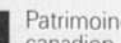
Le Conseil constitutionnel proclamera les résultats au plus tard dans les dix jours suivant le premier tour et, si aucun candidat ne recueille la majorité des suffrages exprimés, un second tour aura lieu dans les trois semaines après une campagne de douze jours.

Des mesures de sécurité draconiennes ont été prises pour assurer le bon déroulement du vote et les quatre candidats en lice sont presque unanimes à juger que la campagne a démontré l'échec des efforts islamistes pour perturber le jeu, malgré les divers attentats ou tentatives d'attentats ces jours derniers.

LE ROMAN NOIR SORT DE L'OMBRE

LE SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL
DU 16 AU 21 NOVEMBRE
PLACE BONAVENTURE

Jeu: 17 h à 22 h Vendredi au lundi: 10 h à 22 h Mardi: 10 h à 18 h
Adultes: 6 \$ Étudiants et aînés: 3 \$



LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION: (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camelot et
pour les abonnements postaux.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Étérieur (sans frais) 1 800 463-7559